

Observatoire régional 2024

Données 2023

Étude réalisée par Clotilde Monségu
Avec la contribution active d'Emmanuelle Pascal

Sommaire

Partie 1

**Le réseau Habitat Jeunes
en Auvergne-Rhône-Alpes**

P. 6

Partie 2

**Les publics accueillis
dans le réseau Habitat Jeunes**

P. 16

Partie 3

**Le parcours résidentiel
des jeunes accueillis**

P. 24

Partie 4

Le panorama des équipes RS-FJT

P. 33

Glossaire

P. 42

Édito

L'Observatoire de l'URHAJ AuRA 2024 s'attache à rendre visible l'apport des FJT pour les jeunes et les territoires d'une part et d'autre part les savoir-faire déployés par les équipes professionnelles et bénévoles.

Depuis 2021, nous faisons évoluer l'Observatoire régional de l'offre Habitat Jeunes, en travaillant des focus spécifiques (2021-focus Rhône, 2022-focus pluriannuels). En 2023, nous avons engagé un travail différent, qui s'inscrit dans le temps long, celui de cartographier les compétences présentes dans le réseau. L'objectif est de doter à terme le réseau d'un outil structurant d'aide à la fonction employeur, valoriser nos savoir-faire individuels et collectifs et rendre plus attractifs nos métiers.

Ce zoom accordé aux RH et aux équipes salariées émane d'un constat : il existe des conditions d'exercice difficile pour les professions médico-sociales comme des difficultés d'attractivité des formations initiales et des recrutements.

En sa qualité de tête de réseau, l'URHAJ AuRA est non seulement interpellée régulièrement par ses adhérents sur les difficultés liées aux ressources humaines, mais elle constate par ailleurs une méconnaissance de la part des partenaires publics et privés de nos métiers et du travail réellement effectué dans les foyers. Cette situation amène parfois à une incompréhension du projet déployé par les Habitats pour les Jeunes, ce qui apparaît aujourd'hui comme un frein non négligeable pour leur développement.

Aussi, cette année, l'Observatoire s'est donné pour objectif d'approfondir les analyses concernant les questions RH. Ce travail sera complété par une étude sur les compétences formelles et informelles des équipes des FJT menée par une promotion de Master 2 Sociologie et diagnostic des organisations dans le cadre d'un partenariat avec la Boutique des Sciences de l'Université Lyon 2. L'ensemble des données et témoignages obtenus seront par la suite capitalisés au niveau national.

Méthodologie

L'étude de l'Observatoire 2024 s'appuie sur les données de l'année 2023 collectées auprès des adhérents du réseau Habitat Jeunes via la plateforme Op'Haj, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des données sont enregistrées par les professionnels des structures et non directement par les jeunes résidents. Elles dépendent donc de ce que les jeunes choisissent de communiquer aux équipes, ainsi que de la perception des professionnels qui les classent dans les catégories de l'Op'Haj.

Il est important de noter que la complétude des données réalisée par les équipes est avant tout orientée vers la gestion opérationnelle plutôt que vers la recherche et la connaissance du public. Par conséquent, certains indicateurs peuvent être incomplets ou mal renseignés en raison de leur pertinence limitée pour les activités quotidiennes de gestion ou de suivi des jeunes.

De plus, la complétude des données peut varier d'un indicateur à l'autre et d'une année à l'autre, car les adhérents ne sont pas tenus de remplir toutes les rubriques de la plateforme. Ainsi, afin de minimiser les lacunes liées à la non-réponse, nous avons opté pour une approche basée sur l'analyse des tendances, en nous concentrant sur le nombre de réponses disponibles pour chaque indicateur.

En outre, l'utilisation de certains indicateurs peut être limitée par des variations dans la complétude des données. Par conséquent, seuls les indicateurs présentant une continuité suffisante ont été sélectionnés pour notre analyse, afin de garantir la fiabilité des tendances dégagées malgré ces contraintes.

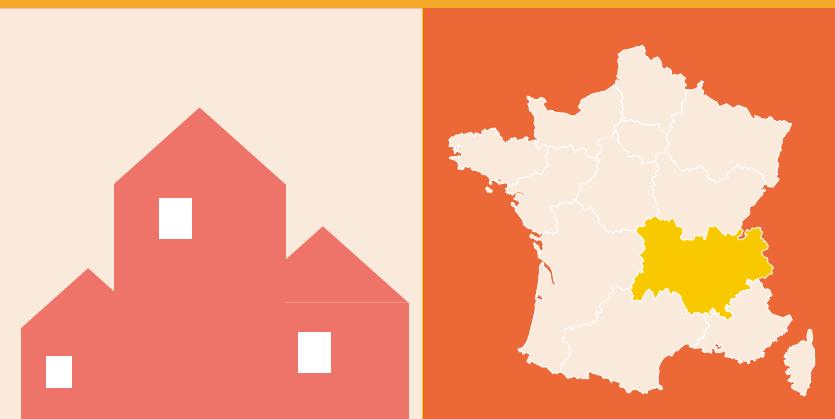
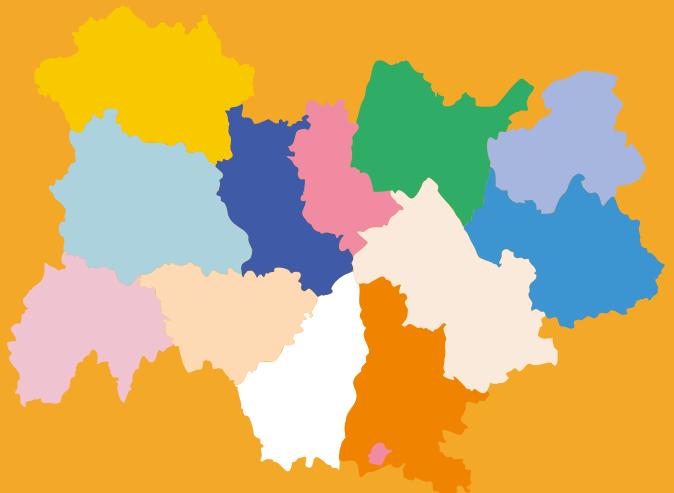
Remerciements

Nous tenons à exprimer notre plus profonde reconnaissance envers chaque adhérent du réseau Habitat Jeunes, dont l'engagement et le partage d'informations ont été essentiels à la construction et à l'enrichissement de notre Observatoire. Leur collaboration active a permis de façonner cet ouvrage collectif et collaboratif, reflétant ainsi la diversité et la richesse de notre réseau.

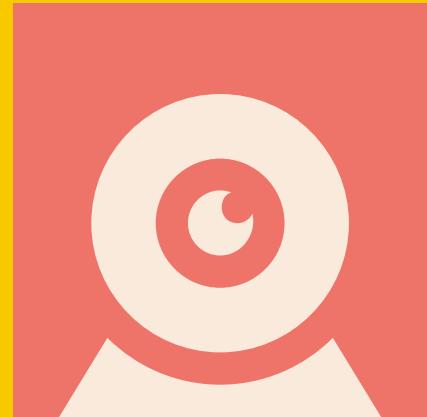
Nous souhaitons également adresser nos remerciements à nos partenaires institutionnels, notamment la DREAL, la DREETS et la CAF du Rhône, pour leur implication concernant les sujets de la jeunesse et du logement.

Enfin, un grand merci à notre Union Nationale, l'UNHAJ, pour leur collaboration et leur soutien continu. Leur contribution à notre processus d'échange et de réflexion partagée souligne l'importance de notre Union au sein du réseau Habitat Jeunes.

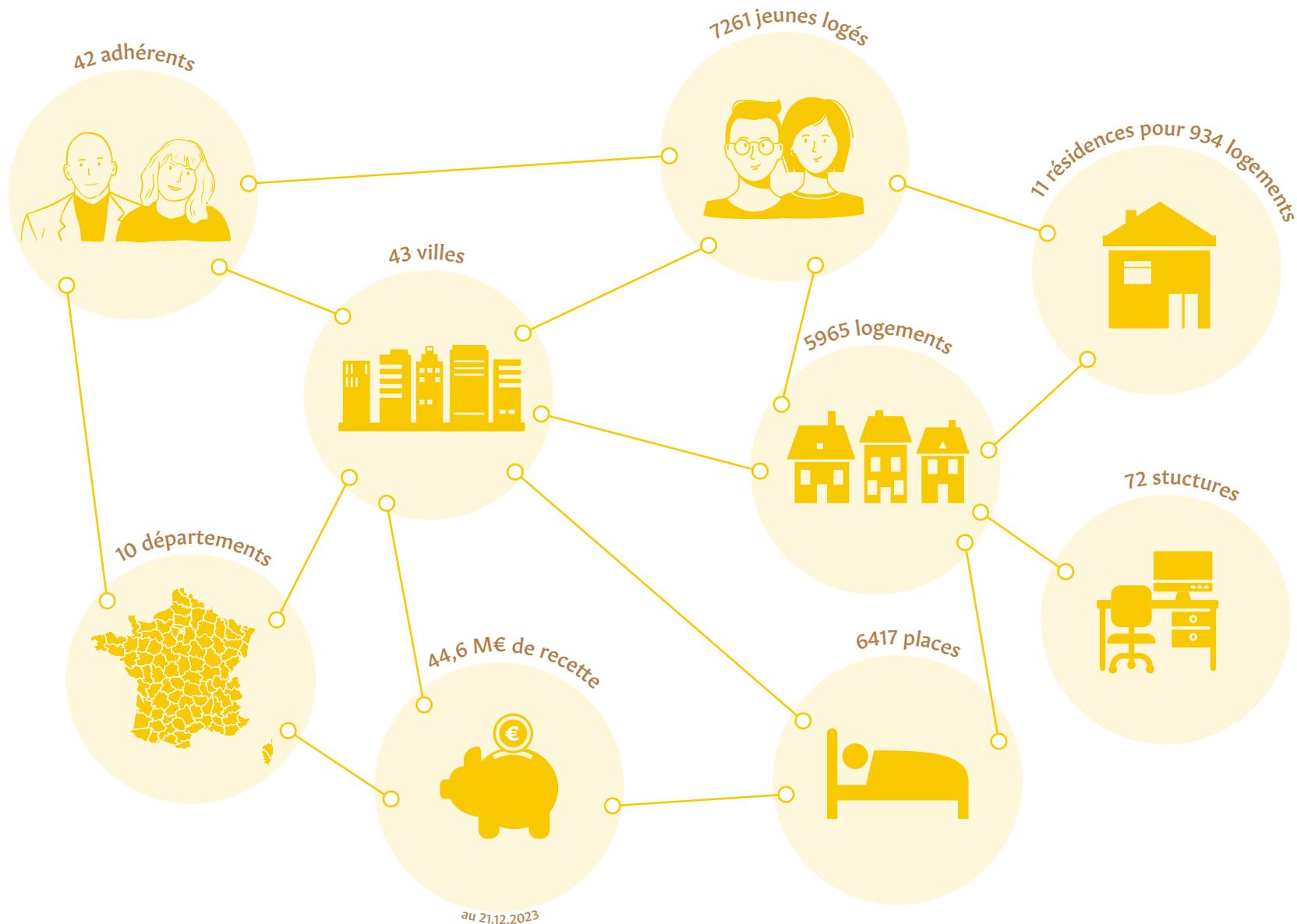
Ensemble, nous avons posé les premières pierres d'un outil précieux pour comprendre et accompagner la jeunesse dans ses parcours résidentiels et professionnels. Nous sommes reconnaissants envers chacun pour avoir rendu cela possible.



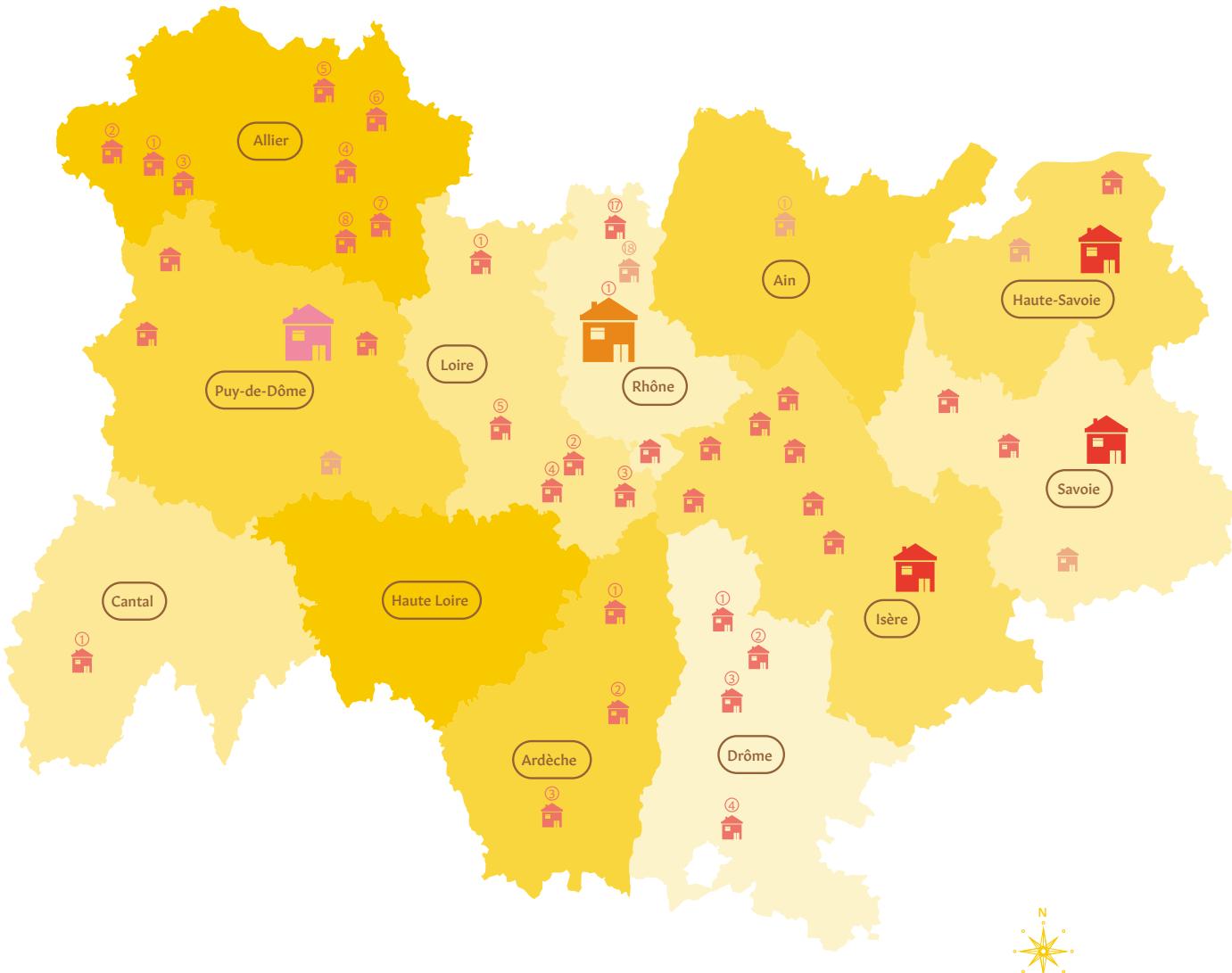
Le réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes



CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU HABITAT JEUNES AuRA EN 2023



IMPLANTATION DES STRUCTURES COLLECTIVES DU RÉSEAU HABITAT JEUNES EN AuRA



AIN (01)

1: Les trois Saules

ALLIER (03)

- 1: Résidence l'Escale
- 2: Résidence la Batellerie
- 3: Résidence.com
- 4: Résidence O2
- 5: Résidence @nima
- 6: Résidence le Tremplin
- 7: Résidence Paul Jarlier (ex Athéa)
- 8: Résidence Lardy

ARDÈCHE (07)

- 1: Foyer Ardèche Nord
- 2: Habitat Jeunes Privas centre Ardèche
- 3: Résidence Bois Vignal

CANTAL (15)

- 1: FJT Tivoli

DRÔME (26)

- 1: Résidence Yves Peron
- 2: Rocheocolombe
- 3: La Manu
- 4: Maison Constantin

LOIRE (42)

- 1: Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy
- 2: FJT des compagnons de la Talaudière
- 3: Habitat Jeunes Clairvivre
- 4: Habitat Jeunes Le Pax
- 5: FJT Guy IV

RHÔNE (69)

- 1: Métropole de Lyon (16 structures dont 2 hors réseaux)
- 17: Les Remparts
- 18: L'accueil Villefranche



14 Résidences



7 Résidences



5 Résidences

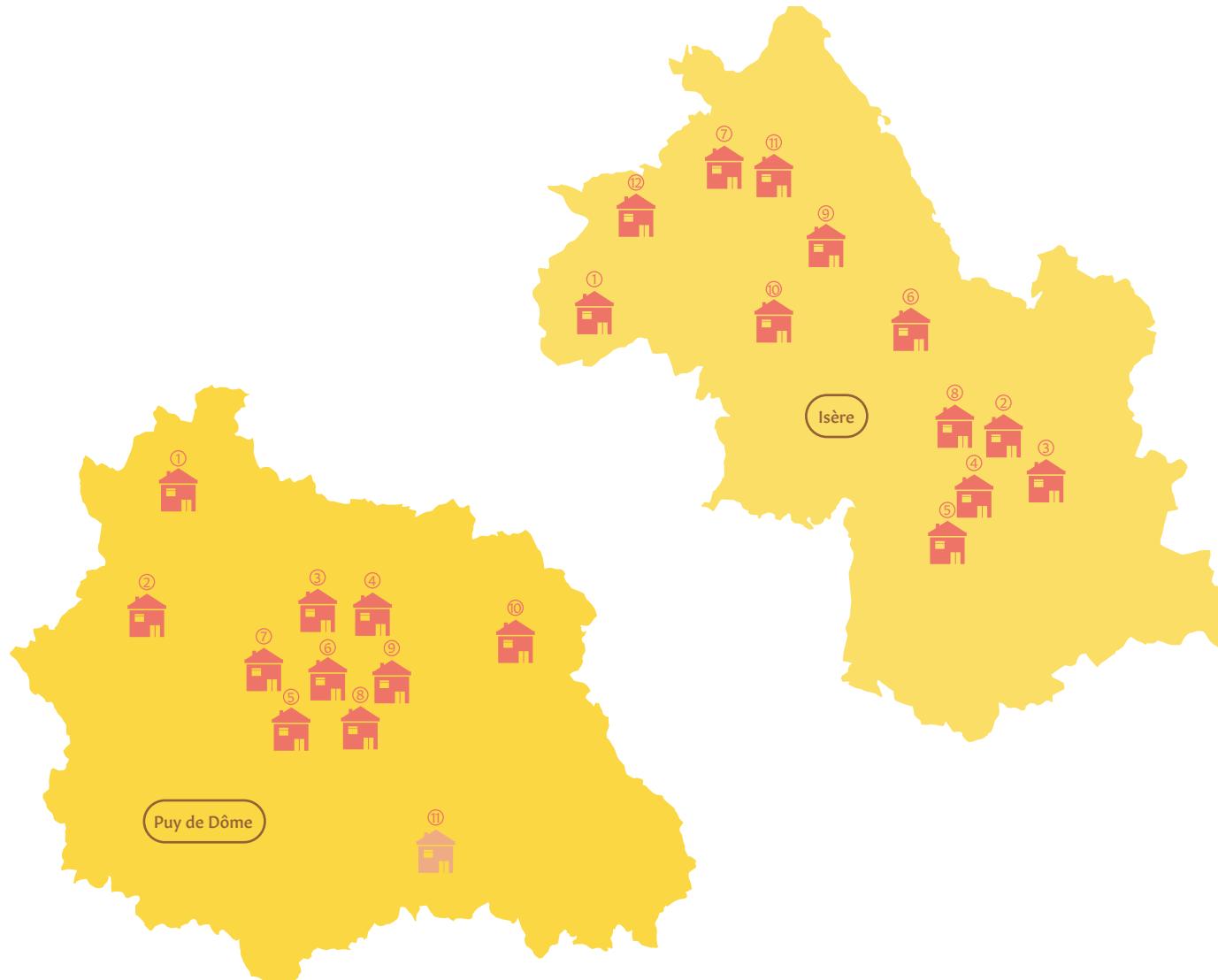


Résidences adhérentes au réseau URHAJ



Résidences non adhérentes au réseau URHAJ

ZOOM SUR LE RÉSEAU HABITAT JEUNES EN ISÈRE ET DANS LE PUY-DE-DÔME



ISÈRE (38)

- 1: Résidence les Sables
- 2 : Résidence le Taillefer
- 3 : Résidence les Ecrins
- 4 : Résidence les Iles
- 5 : Fédération Compagnonnique Régionale
- 6 : Résidence les Noyers verts
- 7 : Résidence les Quatre Vents
- 8 : FJT des compagnons de Saint Egrève
- 9 : Résidence le Renouveau
- 10 : Résidence Jean-Marie Vianney
- 11 : FJT des compagnons de Villefontaine
- 12 : Résidence les Poly-Gônes

PUY-DE-DÔME (63)

- 1: Résidence Saint Eloy les Mines
- 2 : Résidence Saint Georges de Mons
- 3 : Résidence Sainte Claire
- 4 : Résidence Saint Eutrope
- 5 : Résidence Sainte Marguerite
- 6 : Résidence Saint Jean
- 7 : Résidence Saint Louis
- 8 : Résidence Saint-Jacques
- 9 : FJT le Phare
- 10 : Résidence l'Atrium
- 11 : Résidence la Passerelle



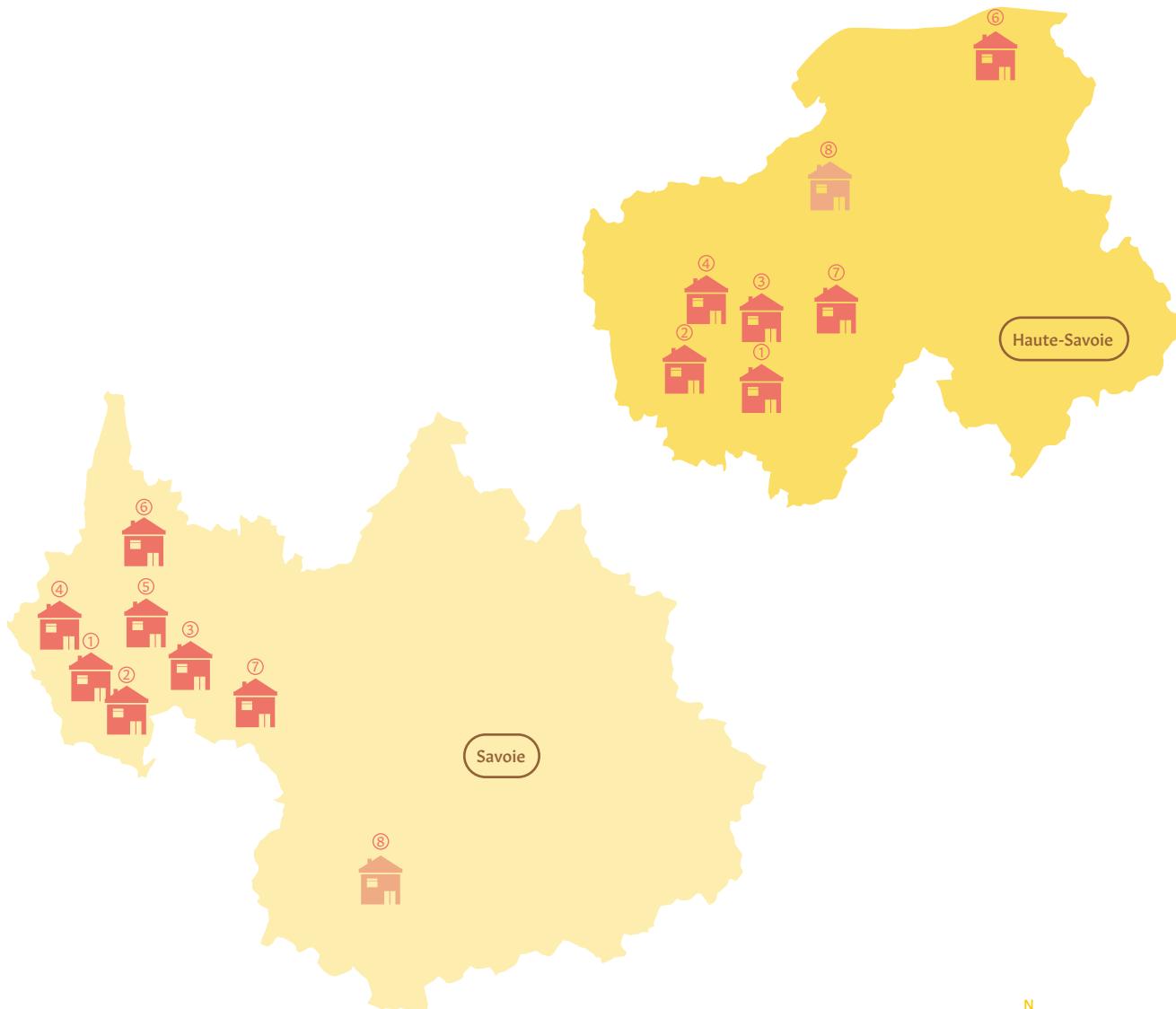
Résidences adhérentes au réseau URHAJ



Résidences non adhérentes au réseau URHAJ



ZOOM SUR LE RÉSEAU HABITAT JEUNES EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE



HAUTE-SAVOIE (74)

- ①: Résidence le Boutae
- ②: Résidence le Novel
- ③: Résidence les Romains
- ④: Résidence la Tournette
- ⑤: Fédération Compagnonnique Régionale
- ⑥: Les Espaces MJC d'Evian
- ⑦: FJT des compagnons de Villaz
- ⑧: Le château rouge

SAVOIE (73)

- ①: La Clairière
- ②: Résidence Buisson Rond
- ③: Résidence Joseph Escoffier
- ④: FJT de l'Erier
- ⑤: Résidence les Epinettes
- ⑥: Résidence Joseph Fontanet
- ⑦: Résidence Albert Camus
- ⑧: Résidence Jean Baghe



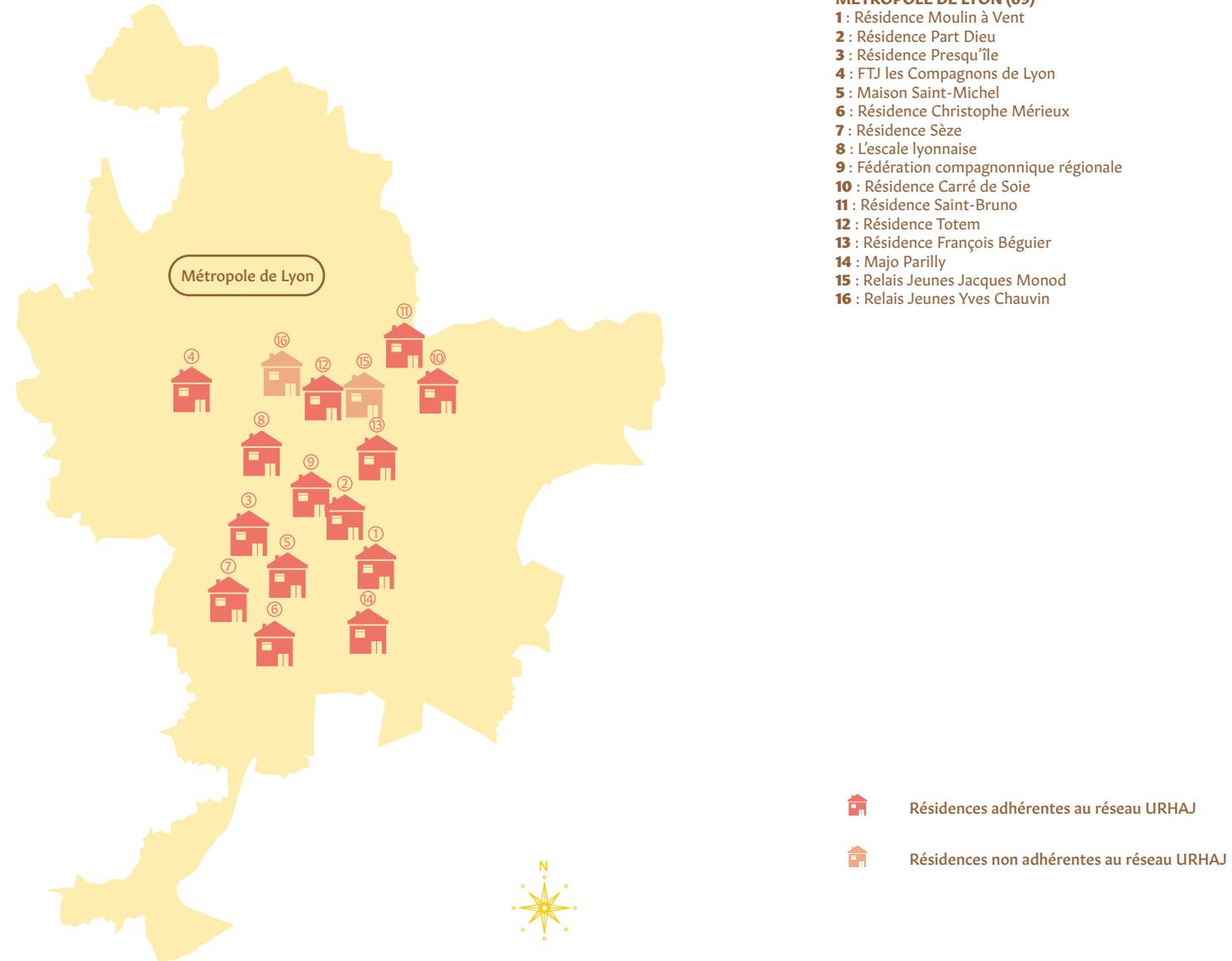
Résidences adhérentes au réseau URHAJ



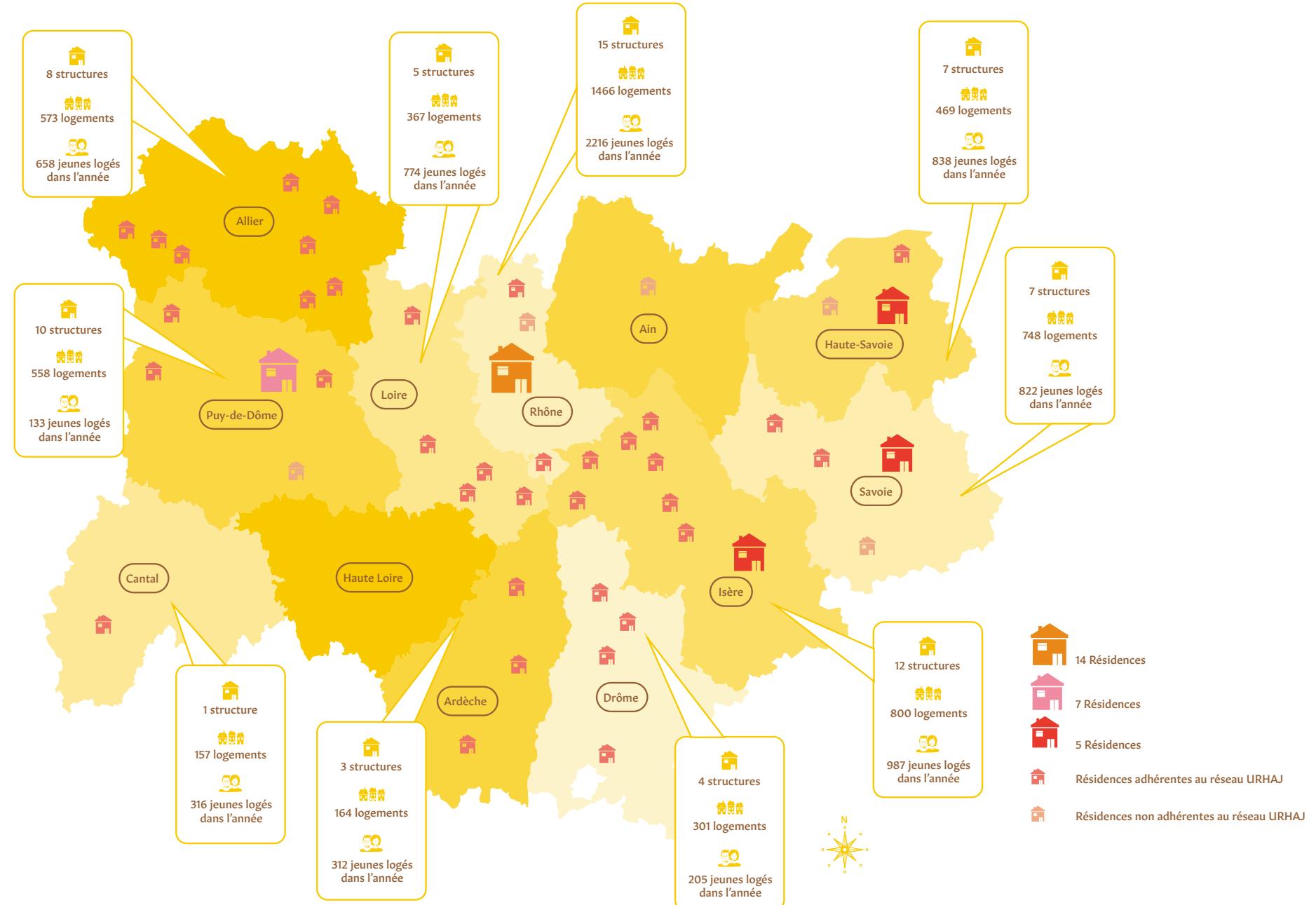
Résidences non adhérentes au réseau URHAJ



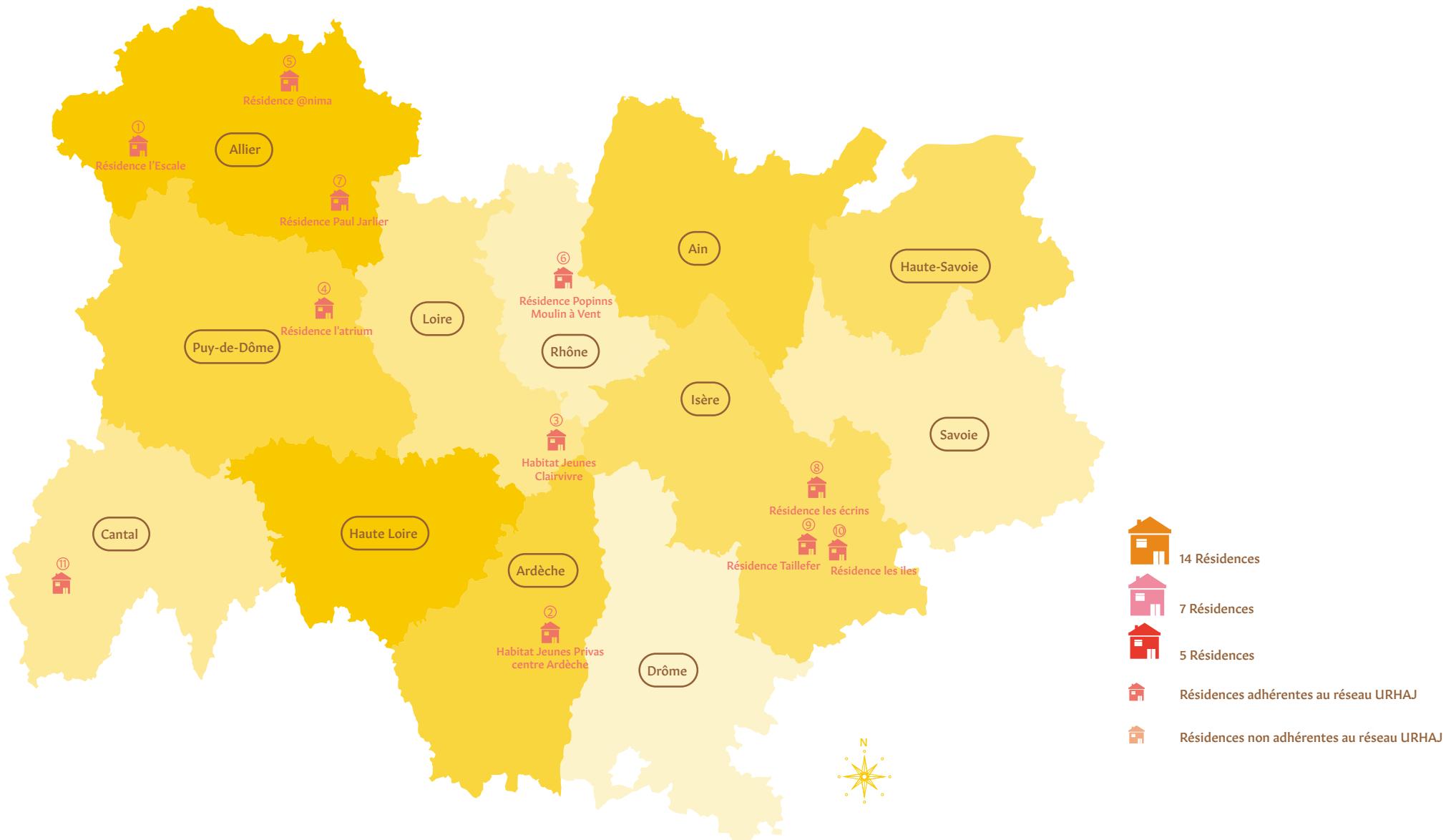
ZOOM SUR LE RÉSEAU HABITAT JEUNES DANS LA MÉTROPOLE



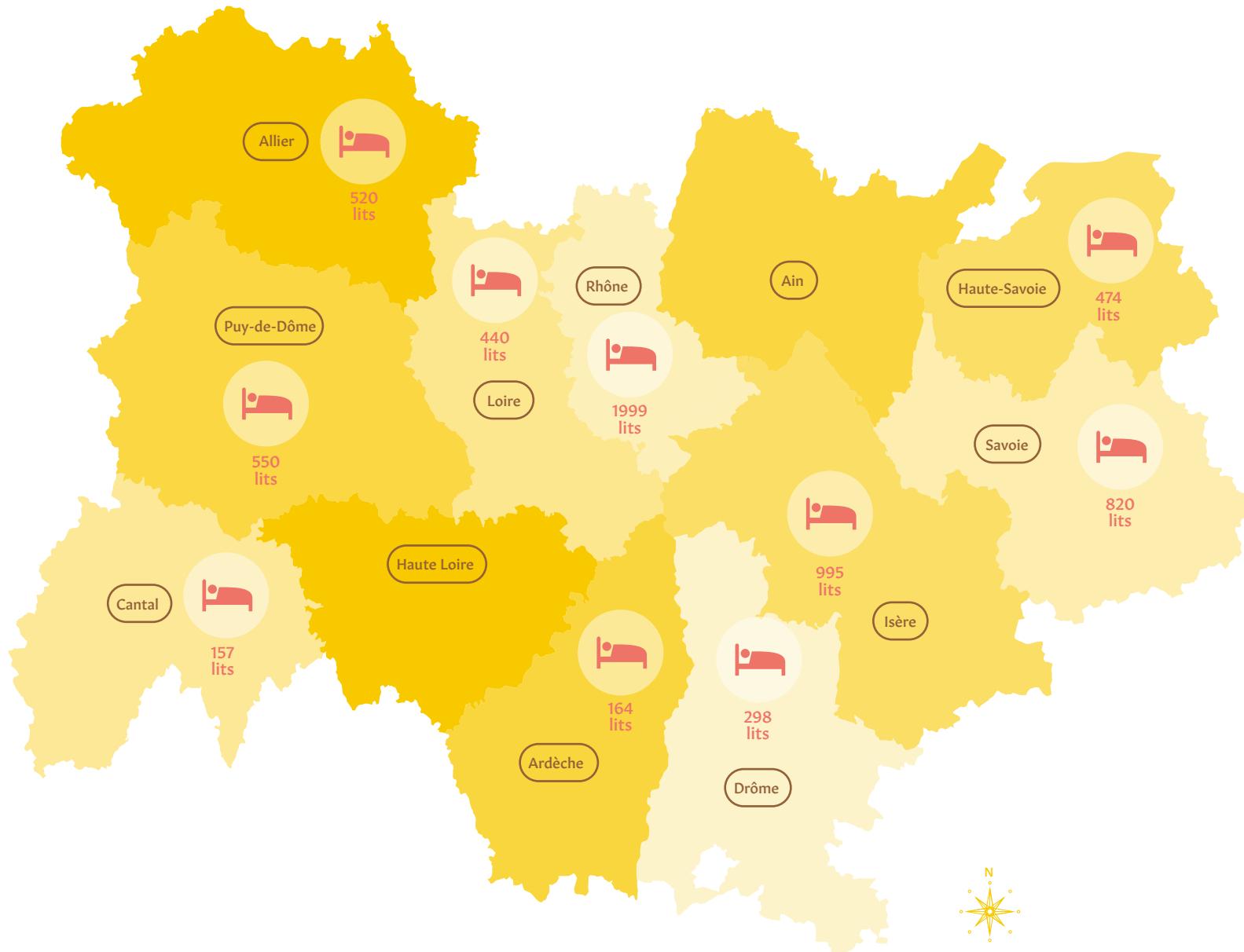
PANORAMA TERRITORIAL DU RÉSEAU HABITAT JEUNES



IMPLANTATION DES STRUCTURES COLLECTIVES DU RÉSEAU EN QPV



LA CAPACITÉ DU RÉSEAU HABITAT JEUNES EN AuRA



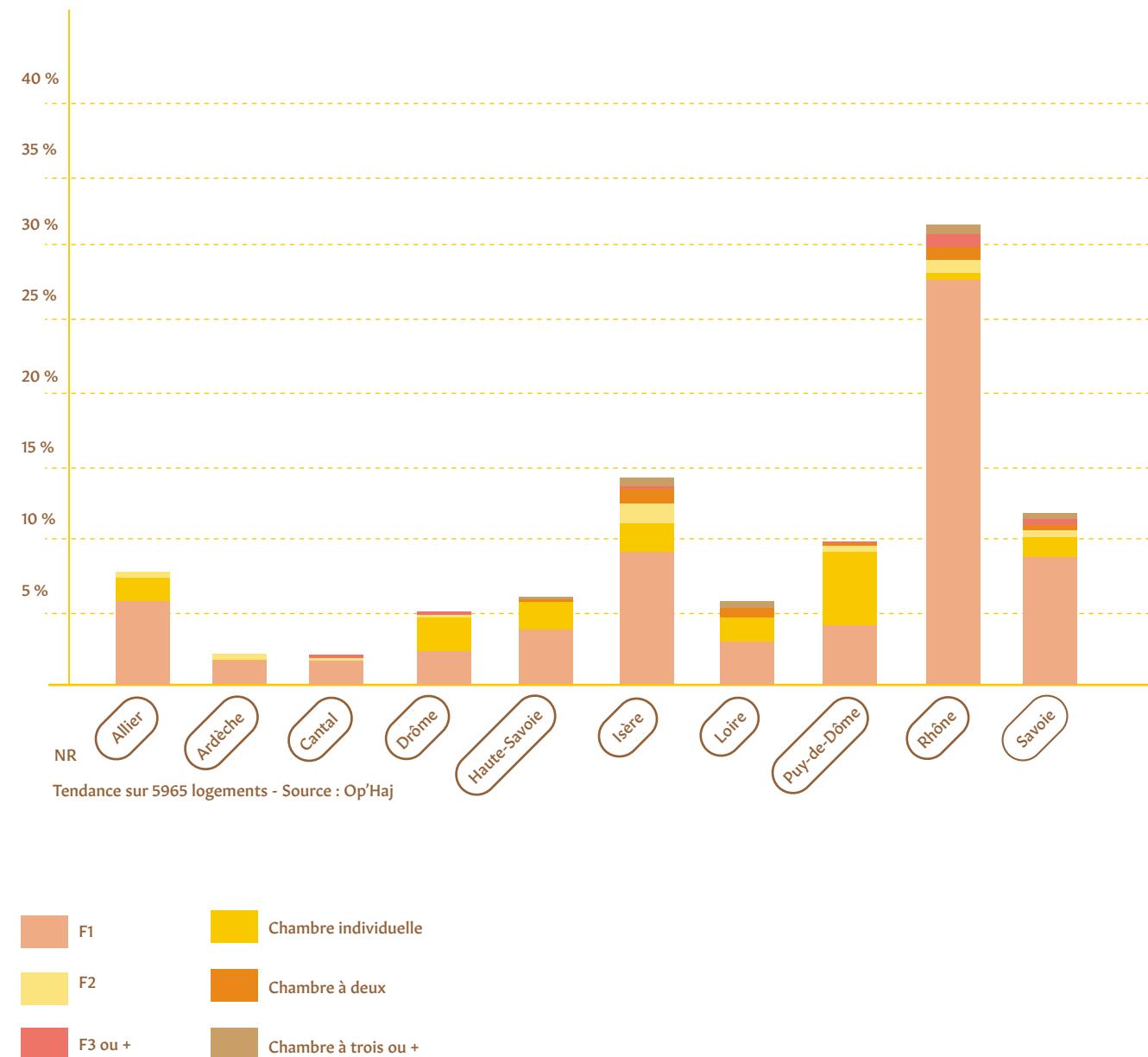
TYPOLOGIE DE LOGEMENT PAR DÉPARTEMENT

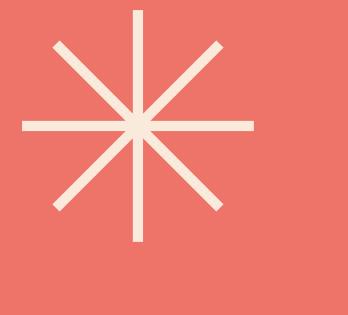
Dans notre région, les logements individuels constituent la majeure partie du volume total des logements disponibles, représentant 86,6 % de ceux-ci répartis comme suit : 69 % de studios (F1) et 17,6 % de chambres individuelles.

Cette tendance est susceptible de se renforcer dans les années à venir, alors que la majorité des nouveaux logements créés sont des T1 et T1 bis.

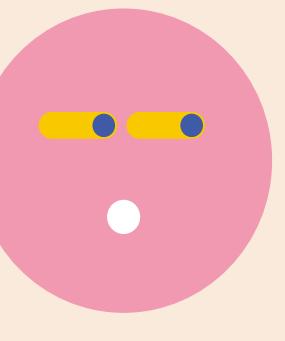
Dans le cadre des rénovations, il est observé une volonté de transformer les chambres en logements de petite taille, afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des résidents.

Par ailleurs, il n'est pas étonnant de constater que le département du Rhône accueille la plus grande capacité de logements, suivi par la Savoie et l'Isère au vu de l'importance de ces pôles urbains.





Les publics accueillis dans le réseau Habitat Jeunes



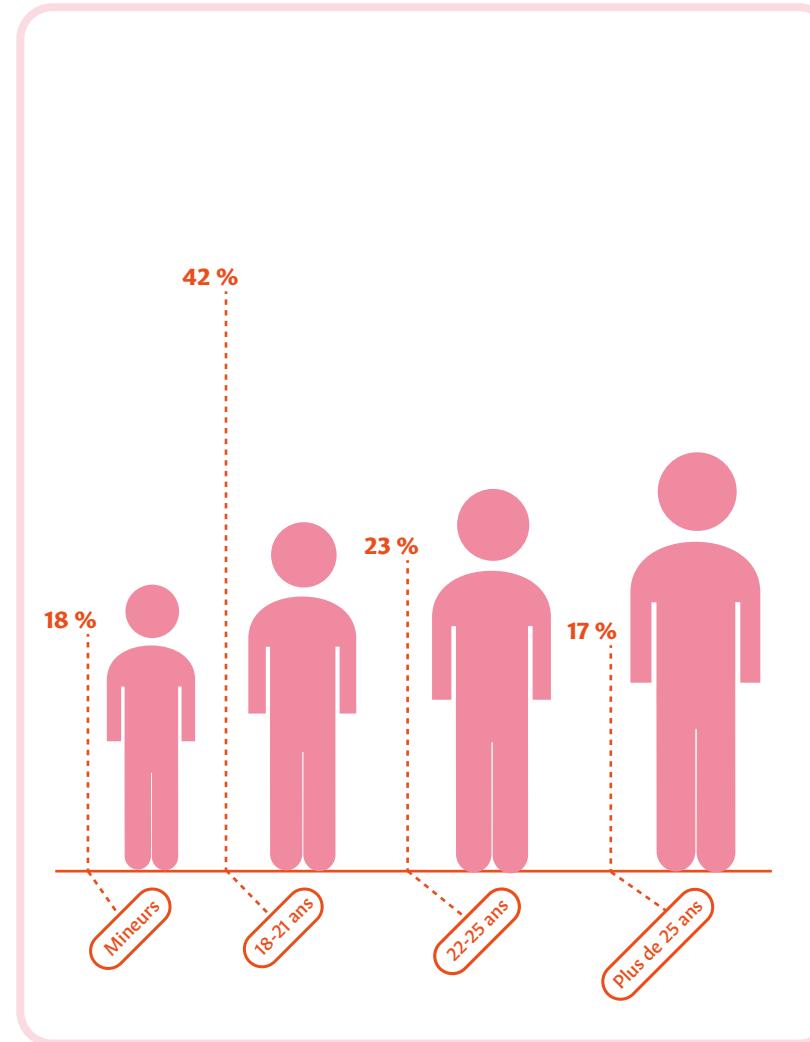
CATÉGORIE D'ÂGE

Une concentration significative de résidents se trouve dans la tranche d'âge de 18 à 21 ans, représentant 42 % de la population.

La population des résidences Habitat Jeunes est principalement composée de jeunes adultes. Plus précisément, la majorité des résidents, soit 60 %, ont moins de 21 ans.

Les données concernant l'accueil des mineurs demeurent relativement stables depuis quelques années : 20 % en 2020, 17 % en 2021 et 19 % en 2022. Nous pouvons dire que ces jeunes mineurs sont relativement bien représentés (même si certaines résidences n'en accueillent que peu ou pas du tout).

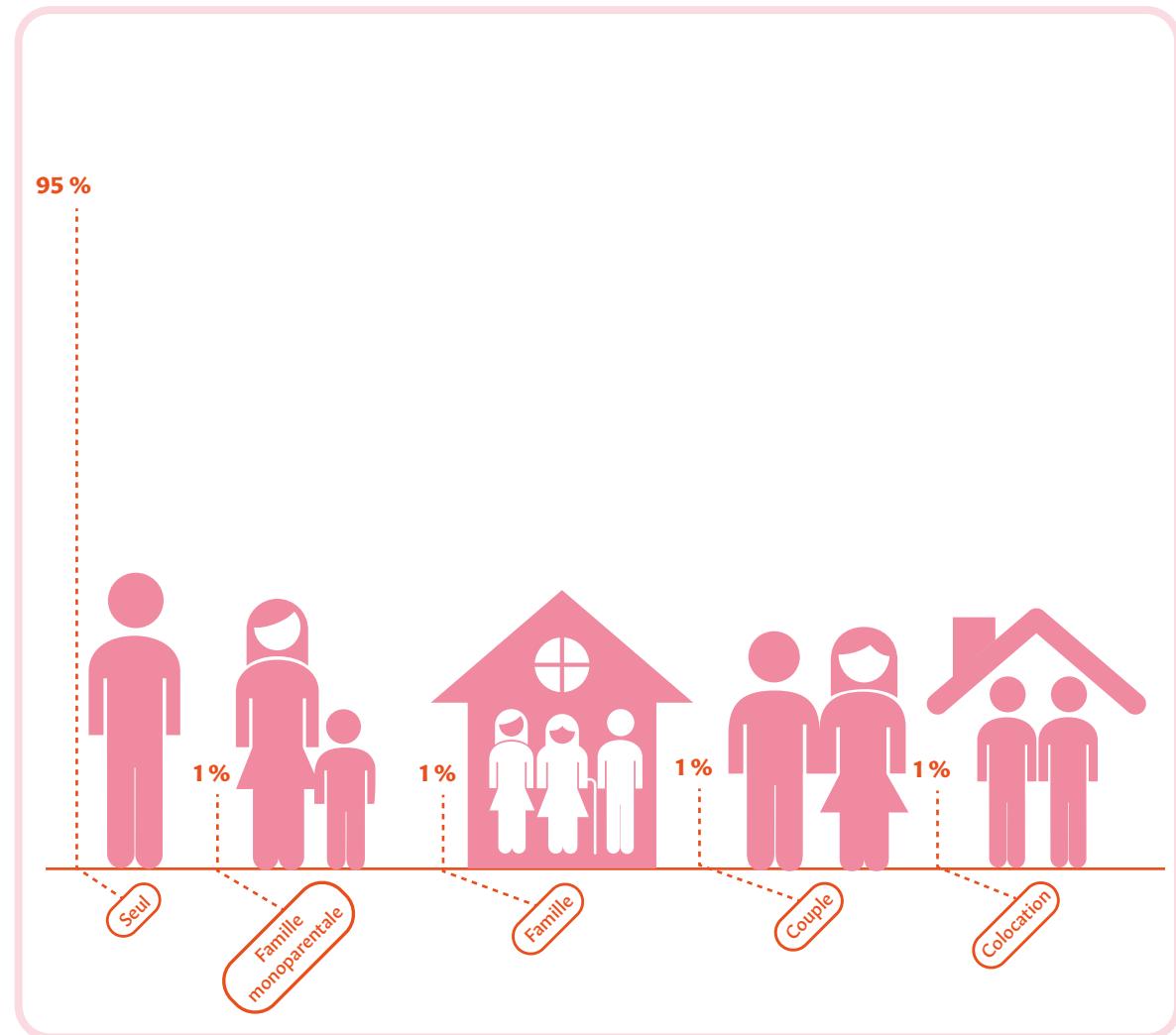
Qui sont ces mineurs ? Ils peuvent être des apprentis, et beaucoup se trouvent dans des résidences accueillant une importante population d'alternants. Ils peuvent également être orientés par les départements dans le cadre de conventions établies entre les Conseils Départementaux et les RS-FJT pour l'accueil de jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés).



Tendance sur 4778 jeunes – Source : Op'Haj

COMPOSITION DES MÉNAGES

Étant donné la prédominance des chambres individuelles et des logements de type T1, il est plutôt logique de constater que 95 % des résidents vivent seuls.



Tendance sur 7110 jeunes – Source : Op'Haj

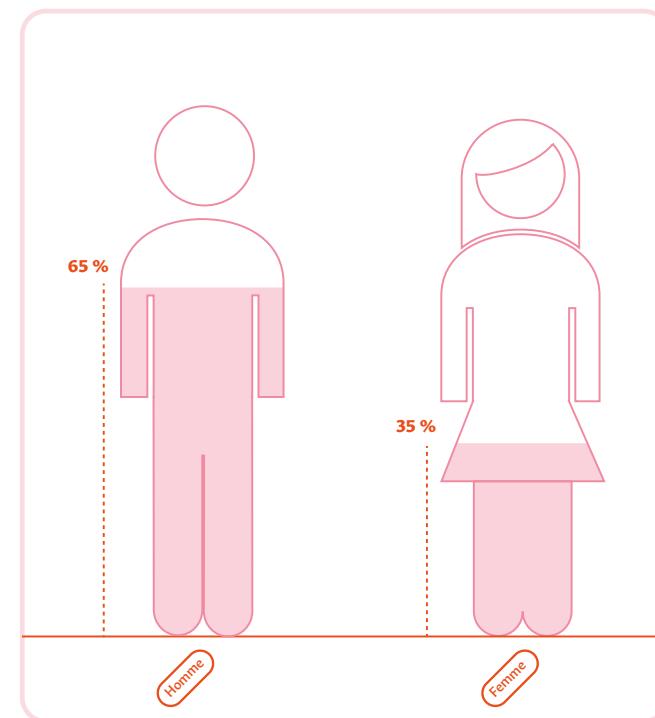
RÉPARTITION HOMMES/ FEMMES DES RÉSIDENTS

Dans les RS-FJT d'Auvergne-Rhône-Alpes, les hommes constituent la majorité des résidents, représentant 77 % de l'ensemble, tandis que les femmes ne représentent que 23 % de la population régionale.

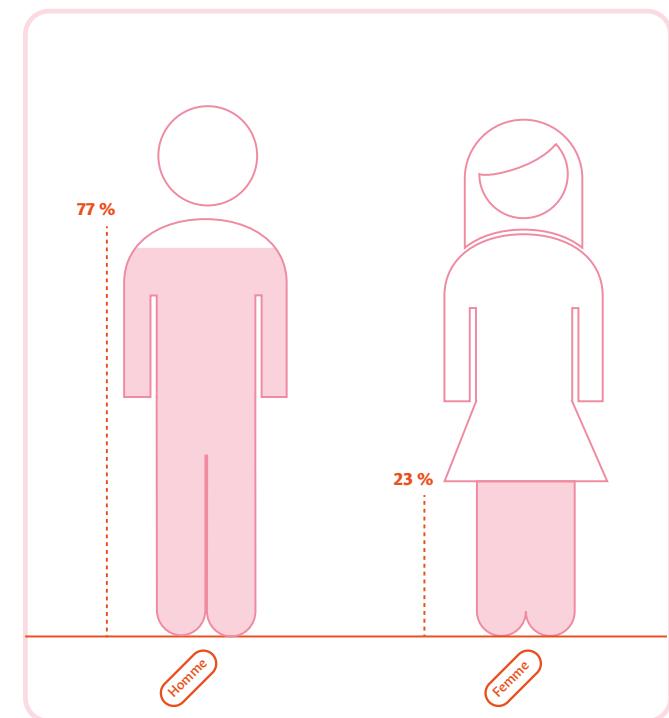
À l'échelle nationale, la répartition est légèrement différente, avec 65 % d'hommes et 35 % de femmes.

Ces chiffres révèlent des écarts significatifs entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la moyenne nationale en termes de répartition entre les sexes, avec une proportion plus élevée d'hommes dans la région AuRA par rapport à la moyenne nationale.

Au national



En Auvergne-Rhône-Alpes



NIVEAU SCOLAIRE DES RÉSIDENTS

Il existe une prévalence des filières techniques, tant au niveau régional que national.

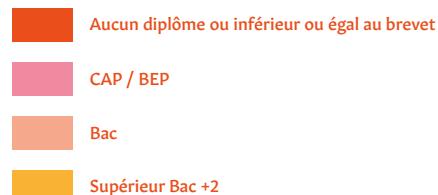
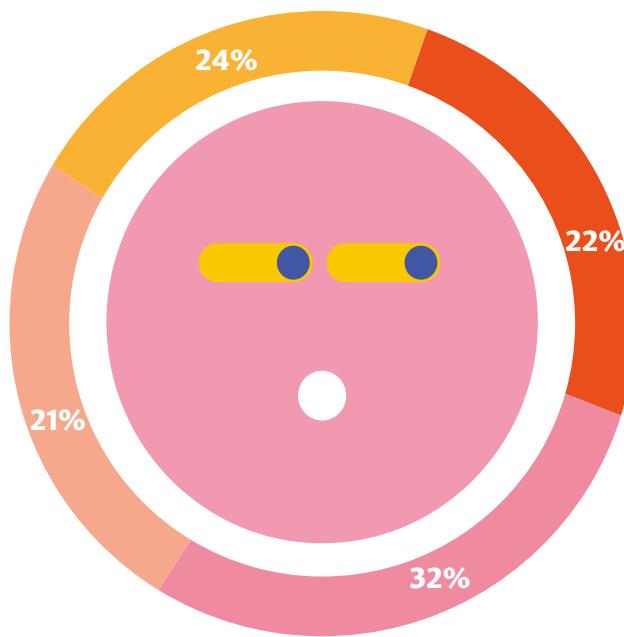
Pour ce qui est du cas de l'AuRA, 32 % des résidents détiennent un CAP/BEP (20 % au national), 21 % ont obtenu leur baccalauréat général ou professionnel (28 % au national), 24 % possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat (30 % au national), et 22 % n'ont aucun diplôme ou ont un niveau inférieur au brevet (contre 17 % au national).

Aussi, le niveau scolaire des résidents à l'entrée en AuRA est plus faible comparativement à ce qui se passe sur les autres régions.

Par ailleurs, nous tenions à signaler une baisse de 7 points concernant la proportion de résidents ayant le baccalauréat par rapport à l'Observatoire de l'année passée (passage de 28 % à 21 %).

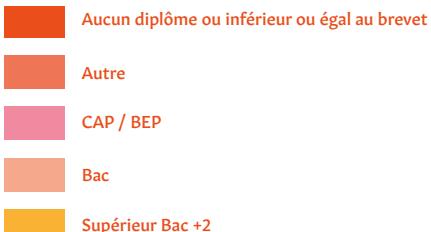
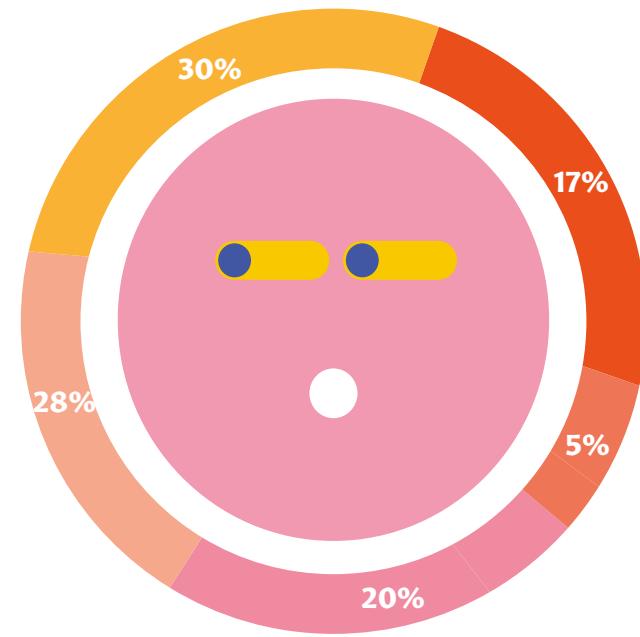
L'ensemble de ces constats peuvent interroger quant aux répercussions potentielles sur les opportunités professionnelles des jeunes logés. En effet, le niveau de diplôme a un impact direct sur les statuts socioprofessionnels, les activités et types de contrat qui en découlent.

Chiffres URHAJ 2023



Tendance sur 3542 jeunes – Source : Op'Haj

Chiffres UNHAJ 2023



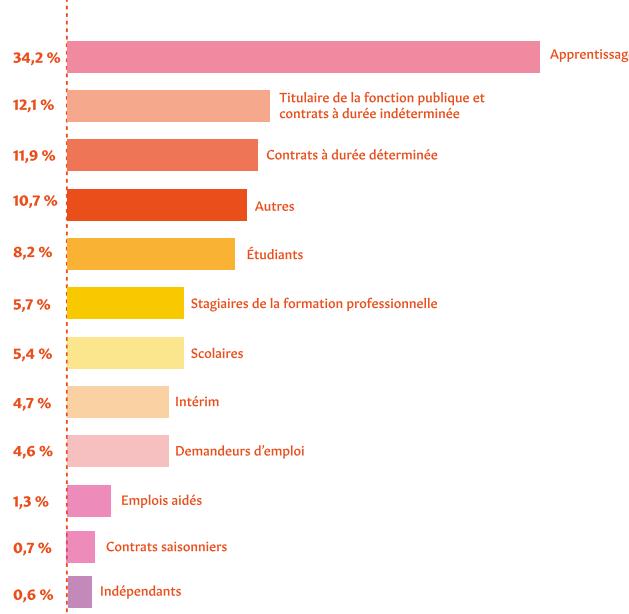
Source : UNHAJ

ACTIVITÉ DES JEUNES À L'ENTRÉE

Les résidents sont globalement insérés économiquement.

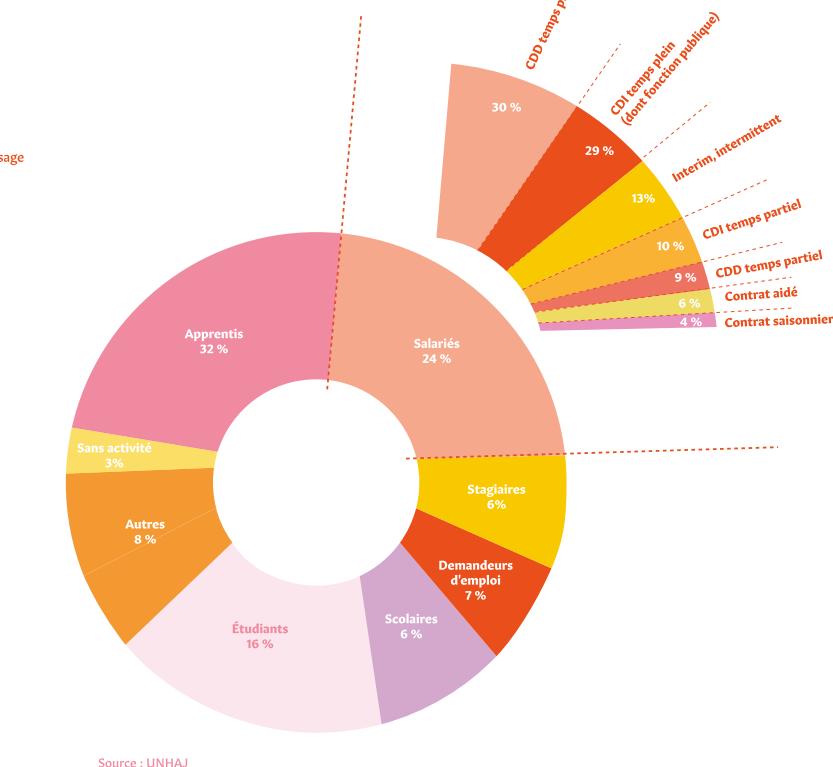
Un tiers des jeunes sont apprentis (statistiques régionales AuRA et nationales confondues). À cela, s'ajoute un quart de salariés. Les étudiants ne sont pas en reste puisqu'ils représentent également quasiment 10 %.

Chiffres URHAJ 2023 : activité des jeunes logés dans le réseau régional



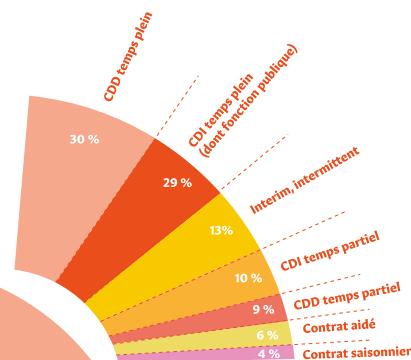
Tendance sur 4389 jeunes – Source : Op'Haj

Chiffres UNHAJ 2023 : activité des jeunes logés dans le réseau national



Source : UNHAJ

Type de contrat des salariés en 2023



MONTANT DES RESSOURCES MENSUELLES

Si l'on compare les revenus des résidents entre la région AuRA au reste du réseau national, nous soulignons une forte précarité économique des résidents à leur entrée, d'autant plus sur la région AuRA.

En effet, 25 % de résidents ont un revenu inférieur à 489 €, tandis que ce chiffre est de 13 % pour les données UNHAJ. Cela représente une différence de 12 points concernant l'accueil des jeunes économiquement très précaires par rapport aux autres régions.

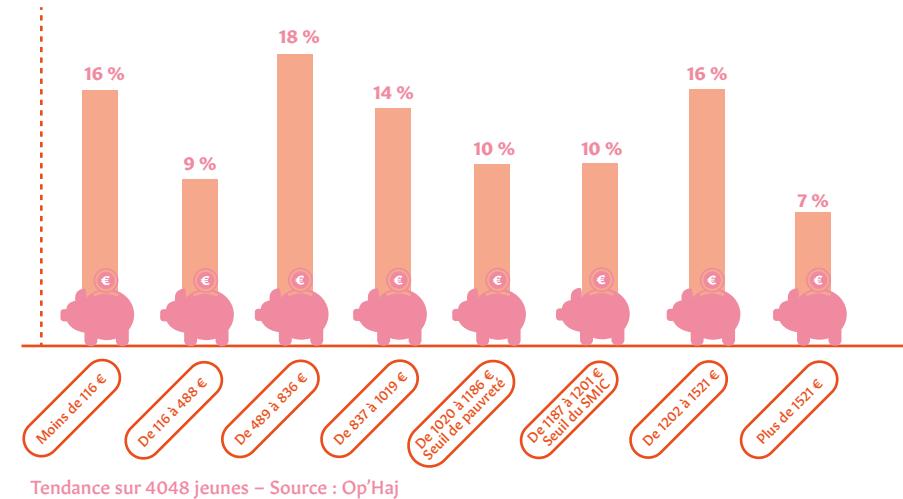
Par ailleurs, 43 % des jeunes en AuRA disposent de revenus inférieurs à 837 € mensuels, contre 49 % au niveau national.

De plus, 67 % ont des revenus inférieurs à 1186 €, tandis que ce chiffre est de 72 % au niveau national. Notons que le seuil de pauvreté officiel établi en 2023 est de 1158 euros par mois pour une personne seule. Par conséquent, seul un tiers des résidents sont au-dessus du seuil de pauvreté dans la région AuRA.

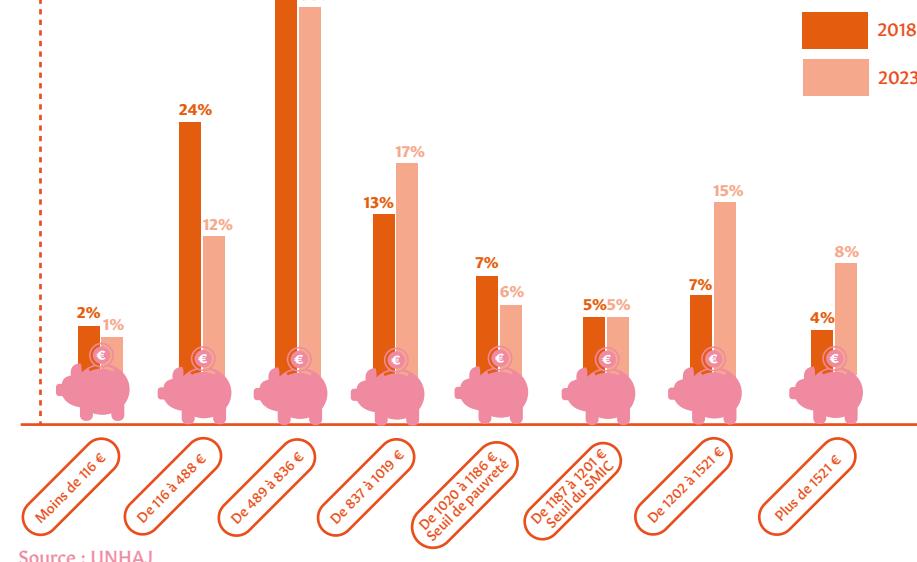
Enfin, que ce soit au niveau national ou en AuRA, 77 % des jeunes logés en 2023 avaient des ressources inférieures à 1201 € par mois, ce qui est en deçà du SMIC mensuel net fixé à 1383 € pour cette même année.

Ces données soulignent les défis persistants auxquels sont confrontés les jeunes en situation de précarité économique, notamment dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles mettent en lumière l'importance de développer des politiques et des initiatives visant à améliorer l'accès au logement et à l'emploi pour cette population vulnérable, tout en ayant un accompagnement renforcé de ces personnes par des équipes socio-éducatives compétentes.

Données région AuRA 2023

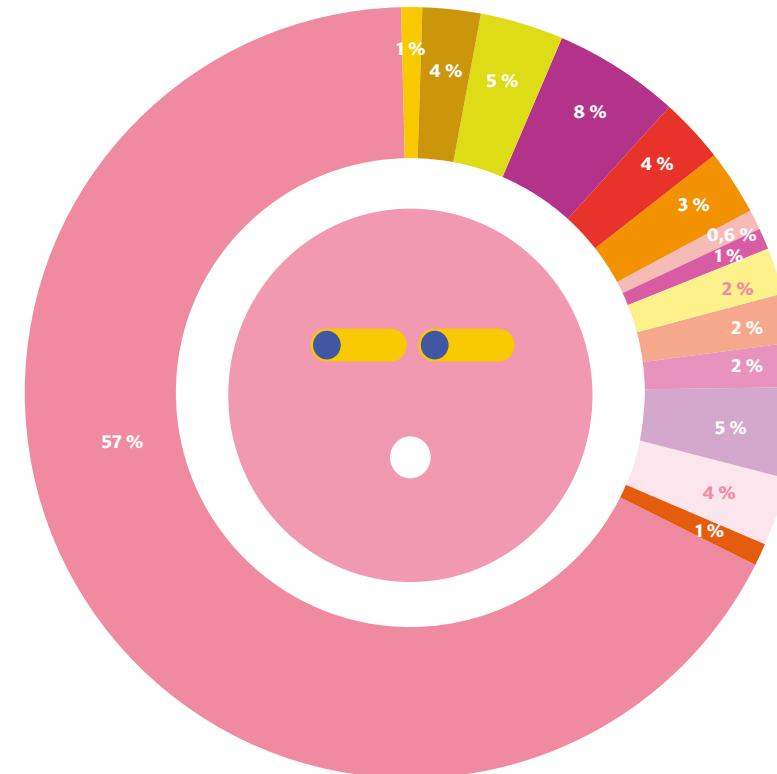


Données nationales

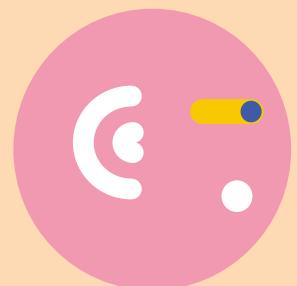
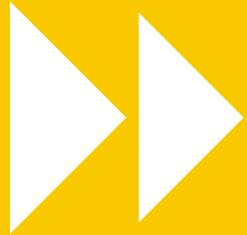


NATURE DES RESSOURCES DES JEUNES AuRA

Les ressources des jeunes représentent une mosaïque complexe de situations. Le salaire demeure la principale source de revenus, représentant environ 57 % des moyens financiers des résidents. Cependant, ce salaire est souvent complété par une variété de dispositifs, tels que les aides publiques et les allocations logement. Chaque jeune a sa propre histoire, avec des critères spécifiques liés à son âge, ses revenus, son logement et même au territoire dans lequel il réside.



Tendance sur 5053 jeunes – Source : Op'Haj



Le parcours résidentiel des jeunes accueillis

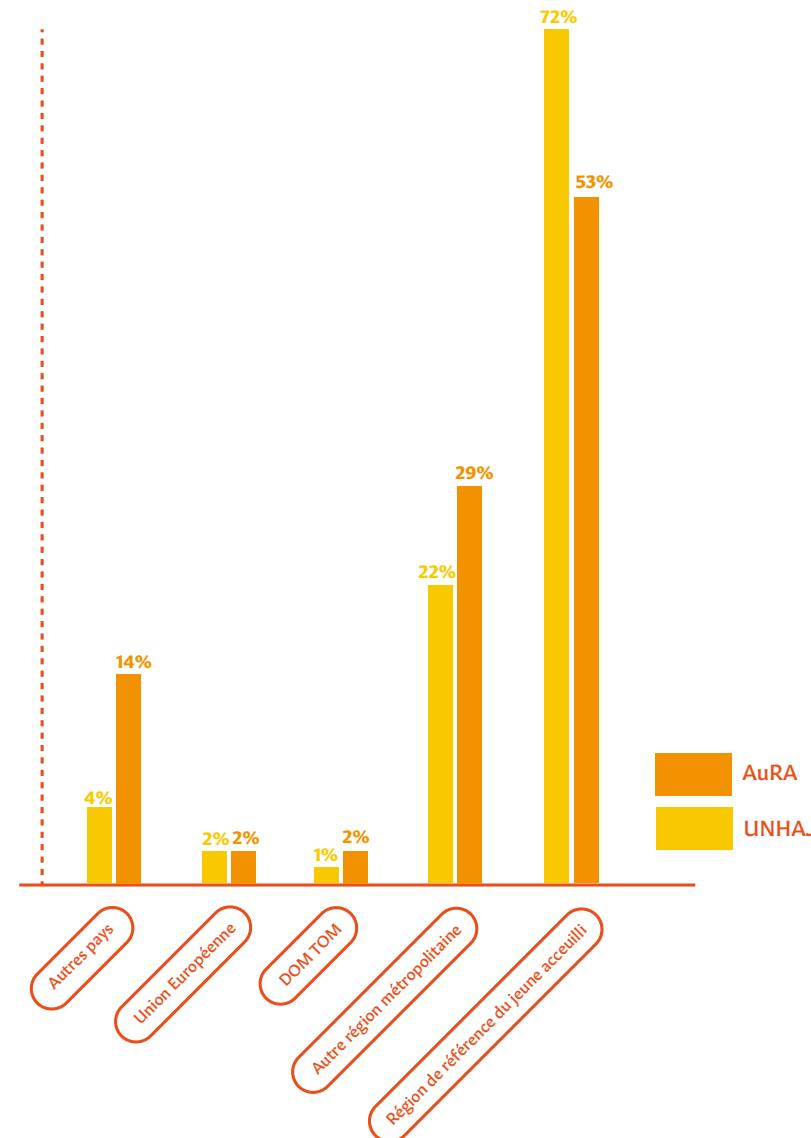


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES À L'ENTRÉE

Ce graphique met en lumière la richesse et la complexité des parcours géographiques des jeunes entrant dans les RS-FJT.

Les résidents de la région AuRA provenant d'un autre pays (hors UE) représentent 10 points supplémentaires vis-à-vis du reste du réseau. Par ailleurs, les établissements de la région AuRA accueillent davantage de jeunes venant d'autres régions métropolitaines.

Ces situations peuvent refléter des opportunités d'emploi, d'études ou d'autres facteurs. Mais les adhérents d'AuRA accueillent un public potentiellement plus éloigné géographiquement de leur cellule familiale. Cet état de fait peut présenter des défis supplémentaires pour les structures et les équipes en termes de soutien social et d'accompagnement pour ces jeunes.



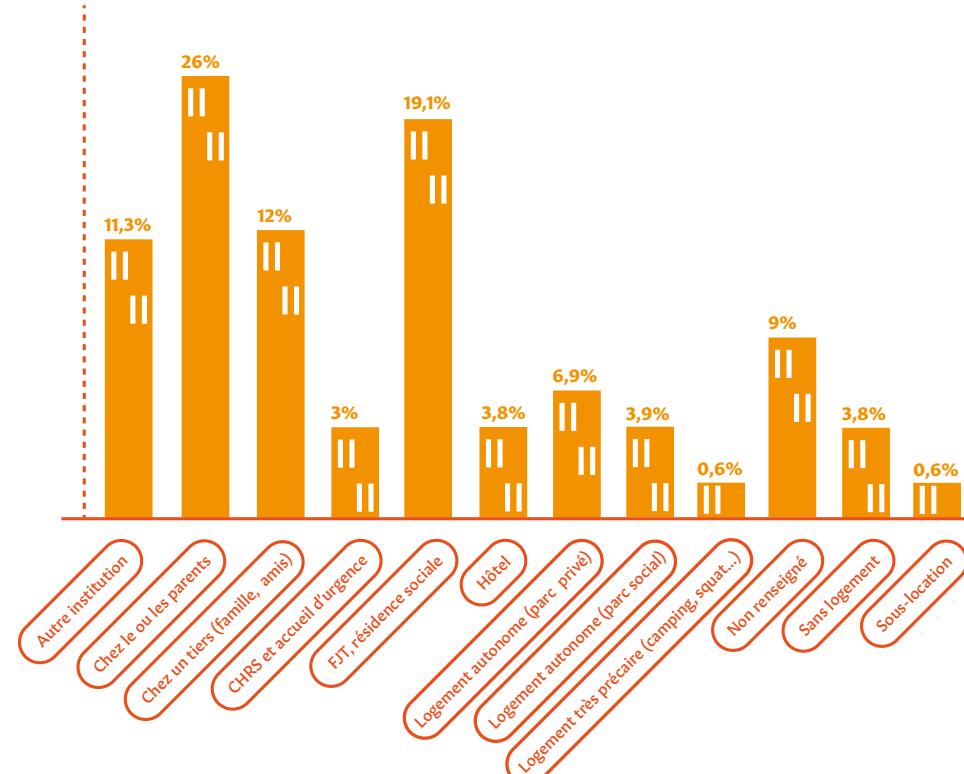
Tendance AuRA sur 4210 jeunes - Source : Op'Haj

TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ AVANT L'ENTRÉE EN AuRA

Comparativement à l'année passée, il existe une augmentation de 10 points concernant les jeunes provenant de chez le ou les parents avant leur entrée en FJT.

Par ailleurs, avant leur arrivée dans les RS-FJT en AuRA, 22 % des jeunes se trouvaient sans logement propre (qu'il s'agisse d'une grande urgence, comme vivre dans des CHRS, des hôtels ou même dans la rue, ou bien dans des conditions d'hébergements précaires).

Ces données mettent en évidence la précarité croissante de la situation des jeunes avant leur entrée dans les résidences en AuRA. Elles soulignent également l'urgence de renforcer les programmes de RS-FJT, de logements sociaux et de soutien aux jeunes en situation de précarité.



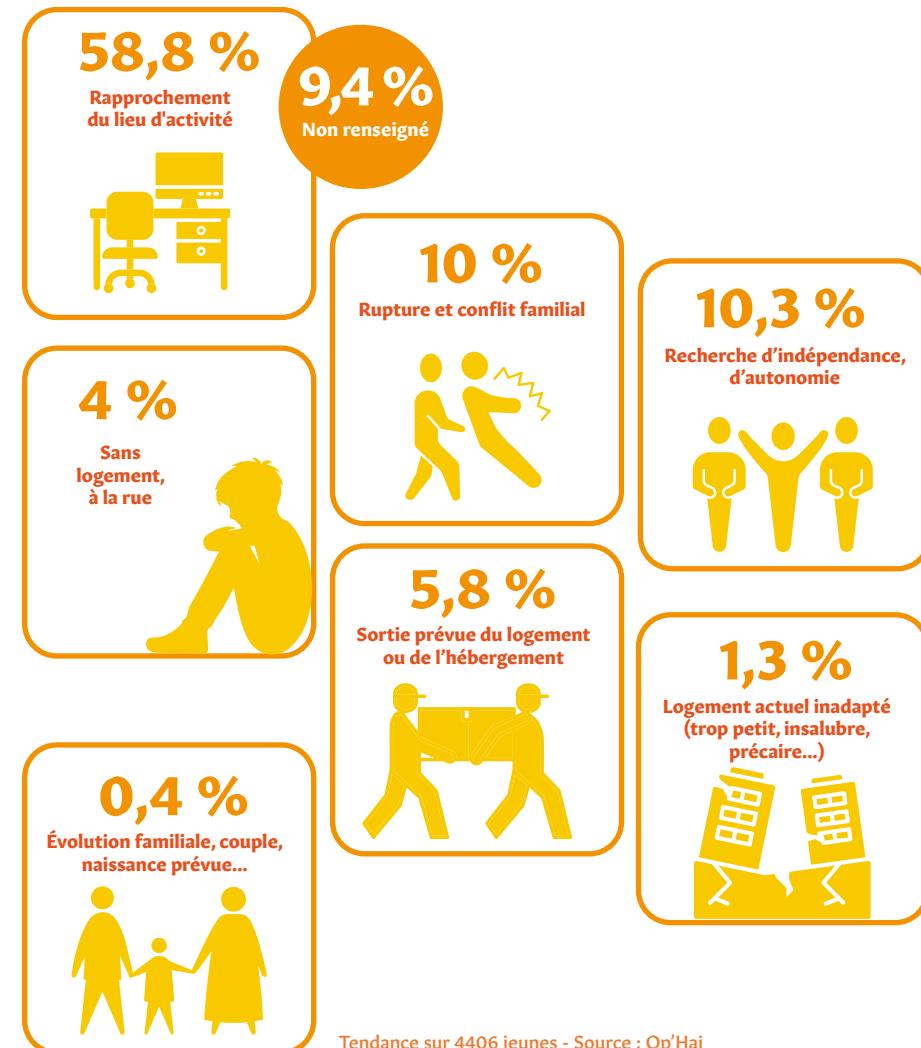
Tendance sur 4770 jeunes - Source : Op'Haj

MOTIFS DE RECHERCHE DE LOGEMENT EN AuRA

Le rapprochement du lieu d'activité s'avère être le motif principal d'entrée dans les logements FJT depuis plusieurs années, 2023 n'échappe pas à la règle. Cet indicateur met en lumière la réponse efficace apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes, dont près de la moitié n'est pas originaire du territoire de la résidence. Ces jeunes, confrontés à des contraintes sociales et économiques importantes, doivent trouver rapidement un logement adapté à leurs besoins.

Cependant, il est important de souligner que la recherche de logement est de plus en plus motivée par des situations d'urgence. Dans ces circonstances difficiles, les RS-FJT jouent un rôle essentiel en offrant un logement abordable et un accompagnement adapté, permettant ainsi aux jeunes de poursuivre leur insertion économique et sociale de manière sereine.

De plus, il est crucial de noter que cet accompagnement peut être renforcé de manière individuelle pour les jeunes les plus vulnérables sur le plan social. Dans ces cas, la solution HAJ devient un pilier indispensable pour favoriser leur prise d'autonomie sociale et économique, contribuant ainsi à leur réussite personnelle et professionnelle à long terme.



Tendance sur 4406 jeunes - Source : Op'Haj

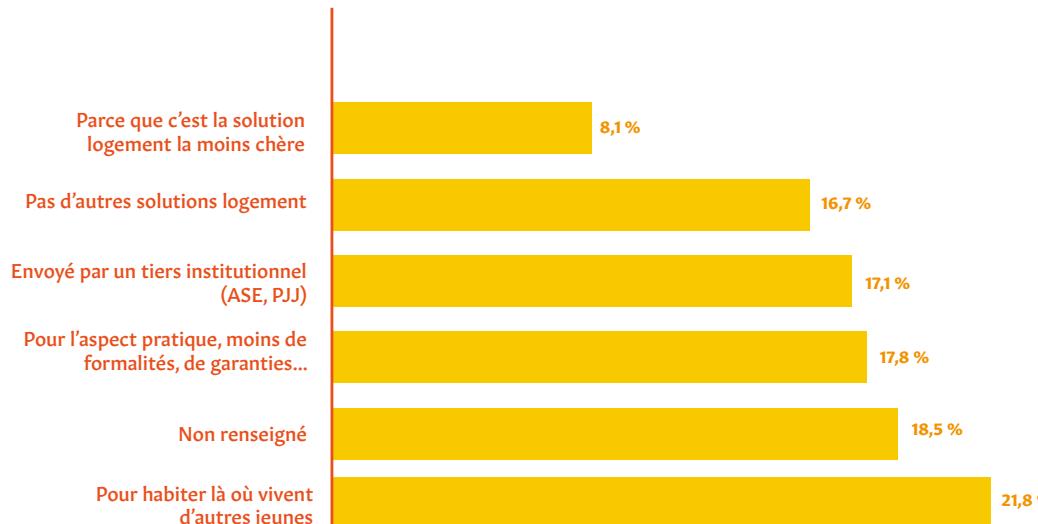
RAISON DU CHOIX HABITAT JEUNES EN AuRA

Pour 43 % des résidents, le choix du logement en Habitat Jeunes se fait pour des raisons pratiques, économiques (notamment parce que c'est la solution logement la moins chère), ou simplement parce qu'ils n'avaient pas d'autres options de logement disponible.

Une différence entre 2022 et 2023 est cependant à noter : la raison « pas d'autres solutions logement » passe de 12 % pour les données 2022 à 16,7 % en 2023 ; alors que la raison « aspect pratique » perd plus de 7 points, passant de 25 % à 17,8 %.

Ces différentes motivations mettent en lumière l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes spécifiques auxquelles sont confrontées les jeunes. La souplesse des durées de séjour, la simplification des démarches d'accès au logement et le niveau d'APL majoré, caractéristique du réseau Habitat Jeunes, répondent ainsi de manière efficace aux besoins diversifiés des jeunes en quête d'un logement abordable et adapté à leur situation.

Concernant les résidents envoyés par un tiers institutionnel, la donnée augmente de 4 points, passant de 13 % à 17,1 %.



Tendance sur 4102 jeunes - Source : Op'Haj

Focus sur les tiers institutionnels

Les orientations au sein des FJT peuvent être réalisées par différents prescripteurs : il peut s'agir de la protection de l'enfance, de la PJJ, du Département, d'Action Logement, de la Région, mais aussi des services du SIAO. Sur un panel renseigné de 1588 résidents il y a un peu plus de 31 % de ces jeunes qui ont été orientés ou placés par l'ASE, 1 % par la PJJ, 3 % par Action Logement, un peu moins de 1 % pour la Région, 13 % par le Département et plus de 15 % par le SIAO.

Vis-à-vis des 15 % du SIAO cela représente 249 jeunes des 1588 cités. Les orientations de la part des SIAO sont très fortes sur les départements de la Savoie (212 jeunes), du Rhône (23), mais également de la Loire, l'Isère, la Haute-Savoie et le Cantal (entre 1 à 5 jeunes). Nous n'avons pas de renseignement à communiquer concernant les SIAO présents en Drôme, Puy-de-Dôme, Allier et Ardèche.

Pour aller plus loin, dans le cadre de cette partie « réservataire SIAO » qui incombe au FJT, il est travaillé à l'échelle nationale, un premier document dit convention-cadre définissant les règles ou grands principes d'orientation des publics par le SIAO vers les FJT. Pour ce faire, les échanges portent essentiellement sur la question des critères d'orientation en FJT, mais aussi sur la durée de la vacance ou encore la formation. Un second document qui est un modèle de convention tripartite applicable sur l'ensemble des territoires doit aboutir pour le deuxième semestre 2024.

Aussi, sans attendre ce cadre national, des travaux sont déjà entrepris à l'échelle départementale entre FJT, URHAJ et les services des SIAO en composant avec des réalités de territoires qui sont très hétérogènes.

Il est important de relever que ces orientations, faites par des tiers institutionnels, ont aussi leur poids dans cet équilibre de mixité des publics accueillis au sein des FJT.

DURÉE DU SÉJOUR

La durée de séjour en FJT reste relativement stable depuis plusieurs années.

La part des durées de séjours de plus d'un an en résidence Habitat Jeunes varie selon les années (35 à 45 % de la population accueillie).

Cette forte proportion pose la question de la capacité et de la réactivité d'accueil de nouveaux résidents en mobilité sociale et professionnelle. La diversification de l'offre de logements (sous-location, bail glissant...) est aujourd'hui un enjeu pour de nombreuses associations Habitat Jeunes. L'objectif est bien de mettre en place un parcours d'accompagnement vers le logement autonome pour de plus en plus de résidents.

Durée du séjour URHAJ Aura



Tendance sur 3717 jeunes - Source : Op'Haj

Durée du séjour UNHAJ



Source : UNHAJ

TAUX DE REmplissage DES RS-FJT 2023 EN AuRA

Certains indicateurs à notre disposition sont incomplets ou pas renseignés par les adhérents. De ce fait certains taux de remplissage peuvent paraître bas.

Département	Nombre de lits	Nombre de jeunes logés	Taux de remplissage
Allier	520	658	127 %
Ardèche	164	312	190 %
Cantal	157	316	201 %
Drôme	298	205	69 %
Haute-Savoie	474	838	177 %
Isère	995	987	99 %
Loire	440	774	57 %
Puy-de-Dôme	550	133	24 %
Rhône	1999	2216	111 %
Savoie	820	822	100 %
Total général	6417	6970	109 %

Source : Op'Haj

ÉVOLUTION DU TYPE DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS LE PASSAGE DES JEUNES EN RS-FJT EN AuRA

Comme les années précédentes, les principales raisons du départ sont cohérentes avec les phases de transition vers l'autonomie des jeunes. Ces raisons incluent la fin de contrat de formation ou de stage, le changement de lieu d'exercice professionnel ou scolaire, ainsi que le désir d'habiter un logement plus autonome.

Cette tendance souligne l'importance des résidences Habitat Jeunes dans le parcours résidentiel des jeunes en transition vers l'indépendance. En offrant un environnement sécurisé et accompagné, les résidences jouent un rôle essentiel en soutenant les jeunes dans leurs projets professionnels et personnels tout en favorisant leur autonomie progressive.



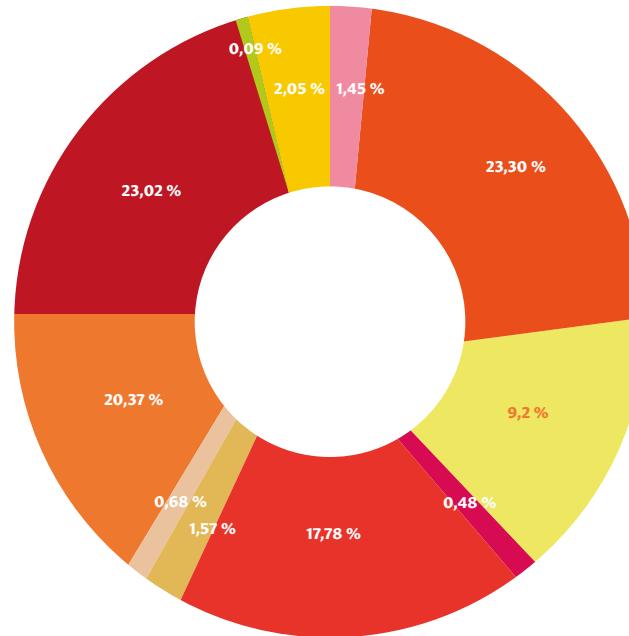
Source : Op'Haj

MOTIFS DE DÉPART DU LOGEMENT

Comme les années précédentes, les principales raisons du départ sont cohérentes avec les phases de transition vers l'autonomie des jeunes. Ces raisons incluent la fin de contrat de formation ou de stage, le changement de lieu d'exercice professionnel ou scolaire, ainsi que le désir d'habiter un logement plus autonome.

Cette tendance souligne l'importance des résidences Habitat Jeunes dans le parcours résidentiel des jeunes en transition vers l'indépendance. En offrant un environnement sécurisé et accompagné, les résidences jouent un rôle essentiel en soutenant les jeunes dans leurs projets professionnels et personnels tout en favorisant leur autonomie progressive.

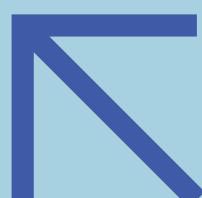
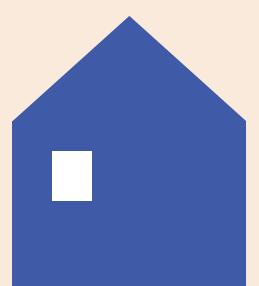
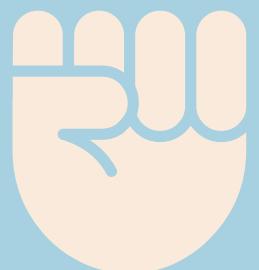
Le graphique en anneau corréle à l'infographie de la page précédente met en lumière l'utilité sociale que jouent les RS-FJT sur les résidents puisque seuls 29 % des résidents retournent par la suite chez leurs parents/tiers, et que 38 % partent en logement autonome à leur sortie.



Tendance sur 3510 jeunes - Source : Op'Haj

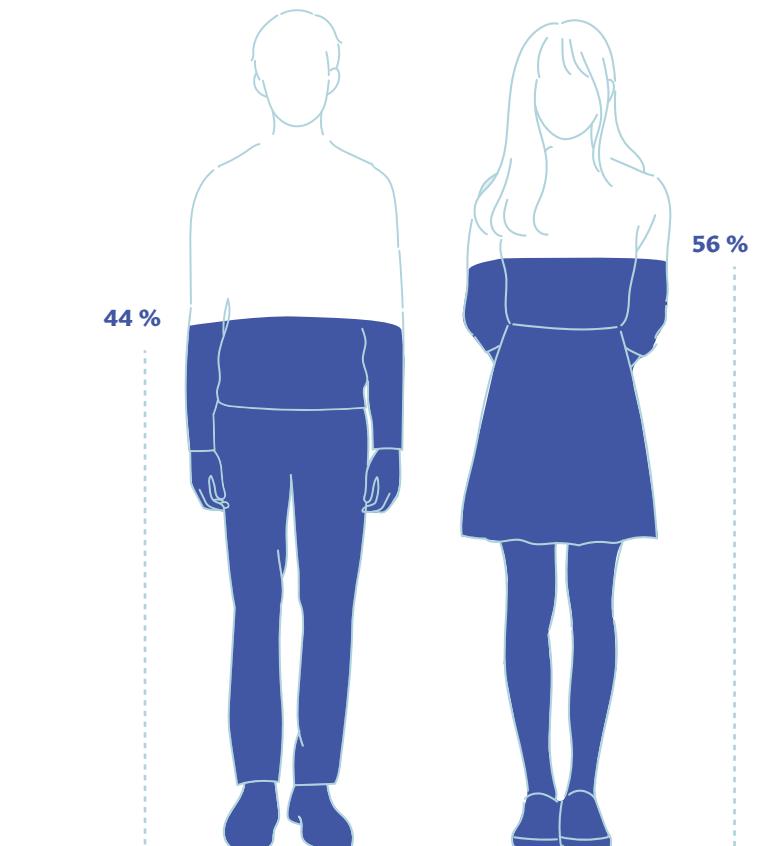


Le panorama des équipes RS-FJT



PARITÉ HOMME-FEMME

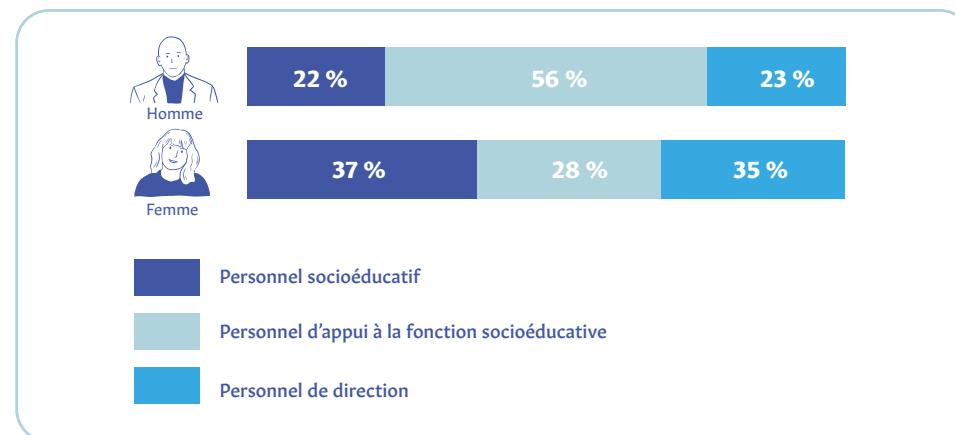
La parité globale homme-femme est plutôt équilibrée alors que des différences par catégorie professionnelle sont à souligner (voir page suivante).



Tendance sur 782 salariés – Source : Op'Haj

REPRÉSENTATION DES GENRES VIS-À-VIS DES FONCTIONS

Les hommes sont majoritairement représentés dans la catégorie de personnels d'appui à la fonction socio-éducative alors que la répartition des femmes dans chaque catégorie est davantage équilibrée.

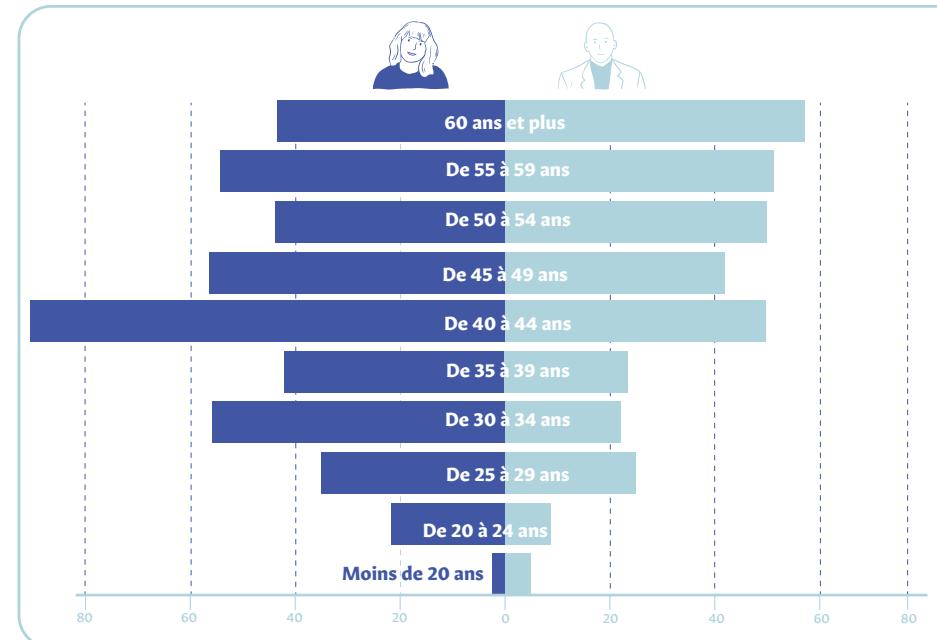


Tendance sur 726 salariés – Source : Op'Haj

PYRAMIDE DES ÂGES

La tranche la plus représentée dans le personnel est les 40 - 44 ans, hommes et femmes confondus, qui comptent à elle seule 17 % des salariés.

Il faut cependant noter que l'on trouve deux fois plus de femmes ayant moins de 34 ans, que d'hommes, dans les équipes des RS-FJT du réseau URHAJ AuRA en 2023.



Tendance sur 766 salariés – Source : Op'Haj

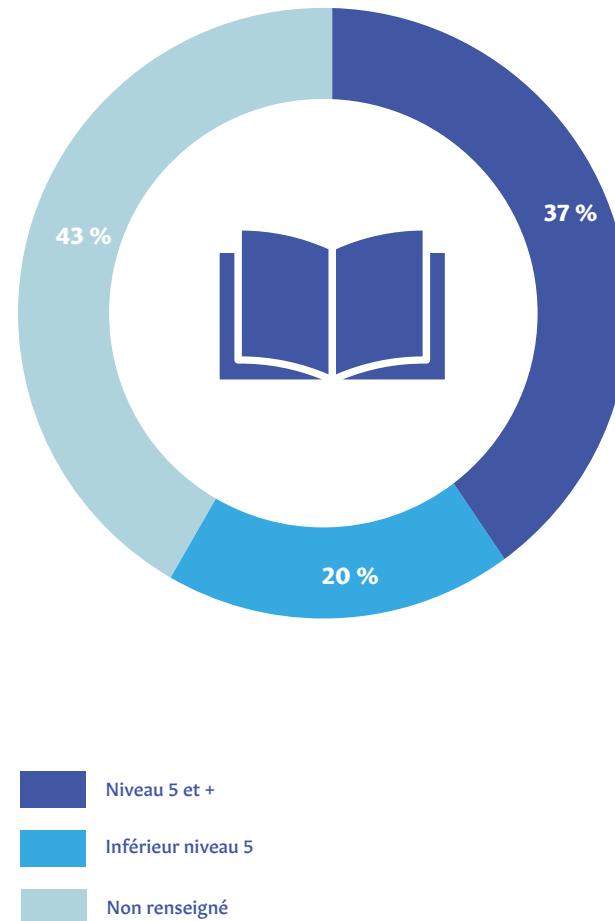
NIVEAU DE DIPLÔME DES SALARIÉS

Pour la bonne compréhension du graphique, nous rappelons que le « niveau 5 et + » correspond aux diplômes de niveau Bac+2 ou plus c'est-à-dire DEUG, BTS, DUT, DEUST, Doctorat, Licence, Licence professionnelle, BUT, Maîtrise et Master.

Quant au niveau « inférieur niveau 5 », cela équivaut aux diplômes inférieurs au Bac c'est-à-dire Bac, CAP, BEP, et diplôme non professionnel.

La catégorie « non renseigné » quant à elle comprend notamment les salariés sans diplôme.

La mise à jour des données 2023 a permis d'augmenter le panel des réponses en passant de 762 salariés en 2022 à 982 salariés en 2023. Ainsi, on constate une augmentation du niveau 5 et + en passant de 20 % en 2022 à 37 % en 2023. La part du niveau de diplôme inférieur au niveau 5 reste la même.



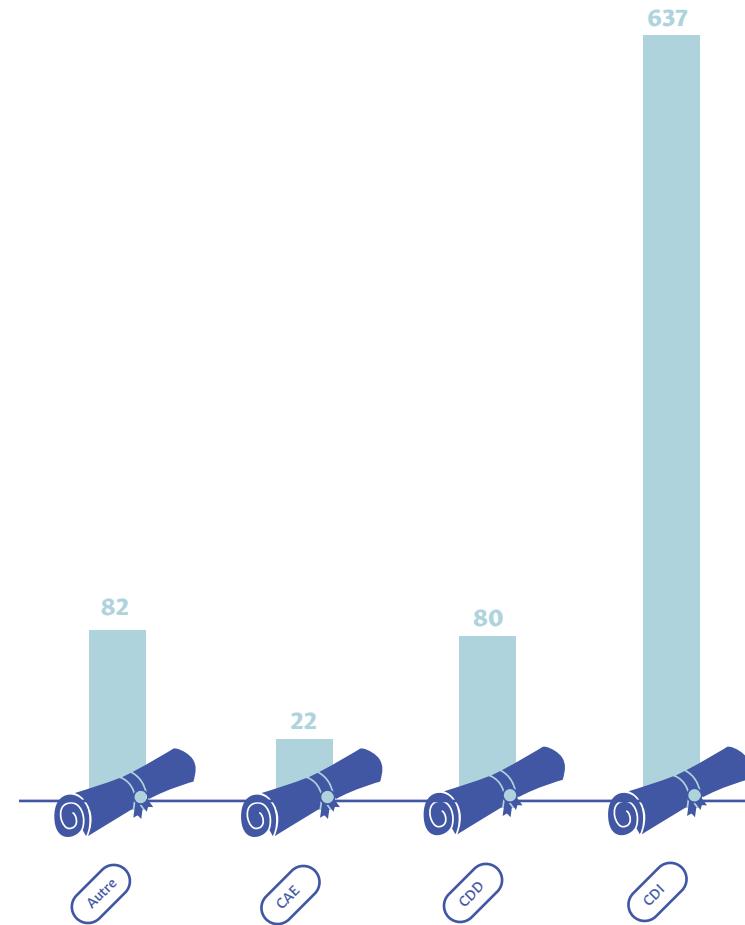
Tendance sur 982 salariés – Source : Op'Haj

TYPE DE CONTRAT

La majorité des salariés ont un emploi stable.

Sur 821 contrats renseignés, 77,6 % sont des CDI.

La catégorie « autre » regroupe les contrats d'apprentissage, de professionnalisation et les intérimaires. Cette catégorie est en hausse par rapport à l'année 2022. Elle représentait 5 % des contrats en 2022 et est désormais de 10 %. Sans connaître les raisons de cette augmentation, il faut pourtant s'en interroger.



Tendance sur 821 contrats – Source : Op'Haj

RÉPARTITION DU SALAIRE BRUT PAR GENRE

Le salaire annuel brut moyen d'un salarié est estimé à 26 155 €.

Comme observé plus haut, la répartition des femmes dans les catégories d'emploi les mieux rémunérées est supérieure aux hommes. Or, on constate ici que les hommes ont globalement une rémunération plus élevée que les femmes.

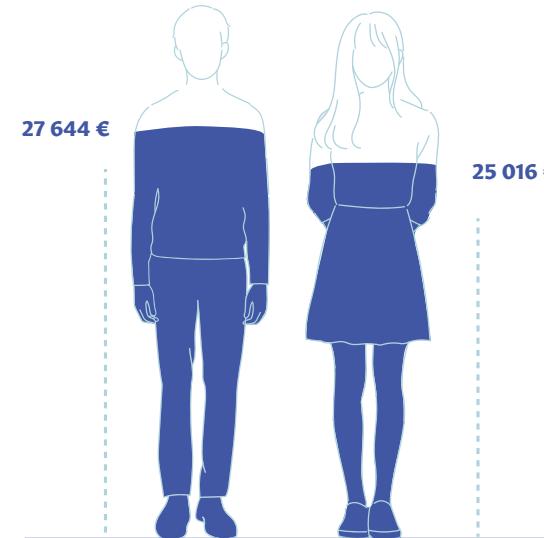
PROPORTION DES ETP PAR GENRE

La proportion des ETP par genre est plutôt équilibrée entre les hommes et les femmes. Il faut constater que la majorité des salariés est à temps plein et que la tranche entre 0,5 ETP et à 1 ETP est davantage féminine.

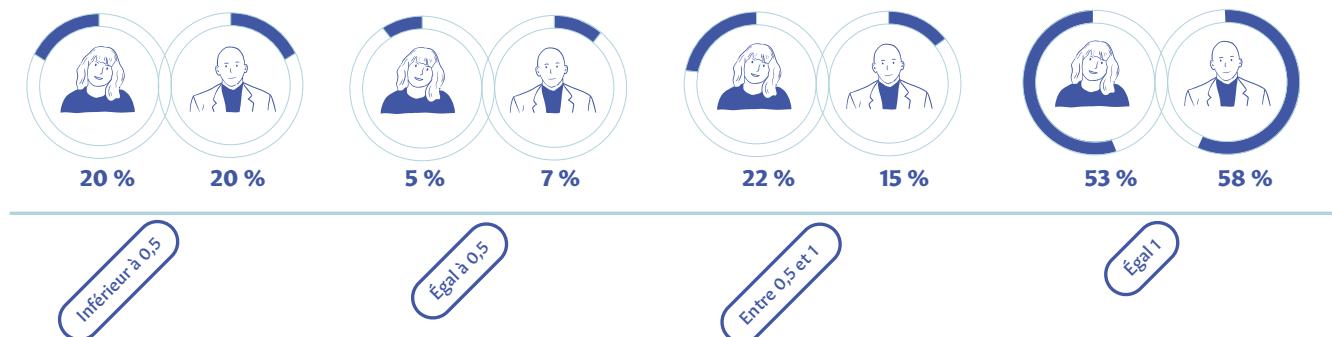
Aussi, le temps de travail est globalement égalitaire, mais pas le revenu.

Nous pouvons de même nous interroger sur le rapport entre le niveau du salaire et le travail demandé en termes d'engagement et d'accompagnement (travail le week-end, horaire décalé...)

On comptabilise 607,68 ETP dans les données 2023. On peut donc estimer qu'en moyenne il y a 9,5 ETP pour 100 places.



Tendance sur 722 contrats – Source : Op'Haj

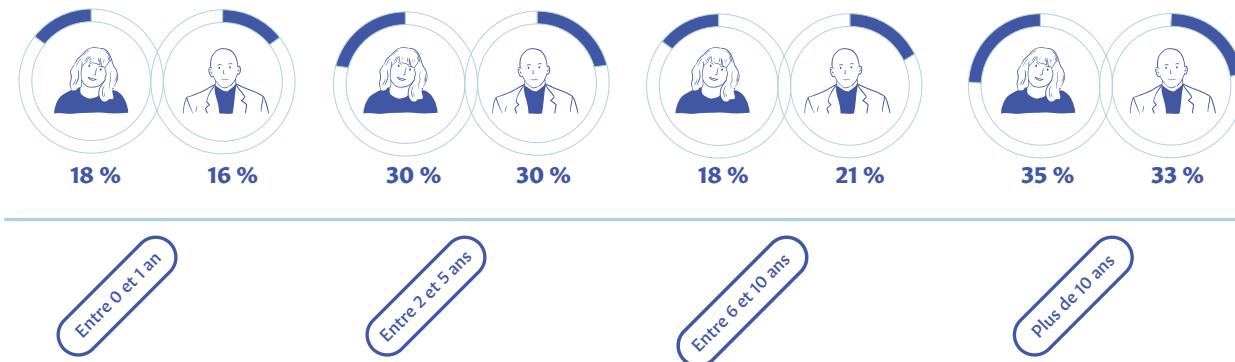


Tendance sur 758 salariés – Source : Op'Haj

ANCIENNETÉ PAR GENRE

11 % des salariés ont 1 an d'ancienneté, 30 % entre 2 et 5 ans et 37 %, 10 ans et plus.

L'ancienneté moyenne est de 9,3 ans, et comparativement, l'ancienneté entre les genres est quasi identique : 9,2 ans pour les femmes et 9,4 ans pour les hommes.



Tendance sur 767 salariés – Source : Op'Haj

TURN-OVER

La justification du départ n'est pas un indicateur existant sur la plateforme Op'Haj.

En revanche, nous pouvons amener des informations complémentaires concernant l'ancienneté des salariés ayant quitté leur structure en 2023 : sur 58 départs, 36 étaient des femmes, et 22 des hommes. Aussi les départs sont plus féminins.

Par ailleurs, il existe une forte proportion de départs de salariés en CDI (35 départs de personnes en CDI sur 58 départs au total), et de salariés ayant une ancienneté plutôt importante (moyenne d'ancienneté : 8,2 ans).

Les salariés ne sont donc ni des salariés de passage, ni des personnes dites « jeunes » (moyenne de 42 ans).



Tendance sur 782 salariés – Source : Op'Haj

FORMATION

Sur 782 salariés répertoriés, 230 ont déclarés avoir suivi une formation dans les 2 dernières années, soit 29 % des salariés.

37 % des formations suivies ont été réalisées de manière interne au réseau, dont une grande partie a été organisée par l'URHAJ AuRA ou encore l'UNHAJ.

Par ailleurs, les chiffres annoncés sont potentiellement plus importants car la plateforme Op'Haj ne permet pas actuellement de remplir les informations pour plusieurs formations.

LA FORMATION

29%

des salariés
ont suivi une formation
dans les 2 dernières années.



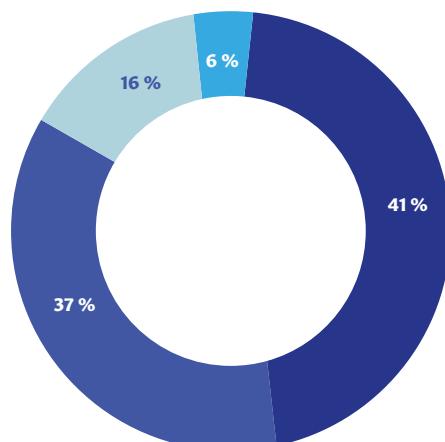
Sur les 782 salariés répertoriés,
230 ont déclaré avoir suivi une
formation dans les 2 dernières
années.



37 % des formations suivies
ont été réalisées de manière
interne au réseau, dont une
grande partie a été organisée
par l'URHAJ AuRA.

Tendance sur 230 salariés – Source : Op'Haj

QUALIFICATION DES FORMATIONS SUIVIES



Tendance sur 230 salariés – Source : Op'Haj

- Formation diplomante
- Formation externe au réseau
- Formation interne au réseau
- Formation qualifiante

QUELQUES DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LE PERSONNEL EN AuRA

Tendance sur 709 salariés — Source : Op'Haj

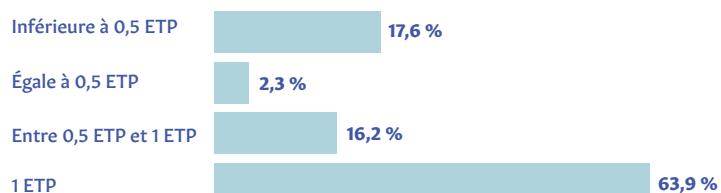
Personnel socio-éducatif

Ce sont les animateur·rice·s, éducateur·rice·s, intervenant·e·s sociaux·ales, chargé·e·s de gestion locative...



ETP : 2,7 ETP pour
100 places

Proportion des ETP du personnel socio-éducatif



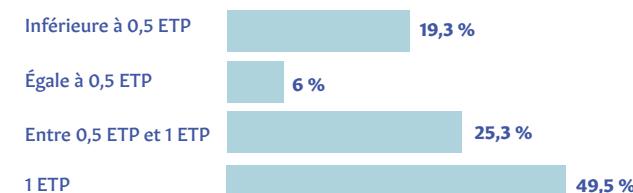
Personnel d'appui à la fonction socio-éducative

Ce sont les agent·e·s d'accueil, assistant·e·s, administratif·ve·s, agent·e·s d'entretien...



ETP : 3,7 ETP pour
100 places

Proportion des ETP du personnel d'appui à la fonction socio-éducative



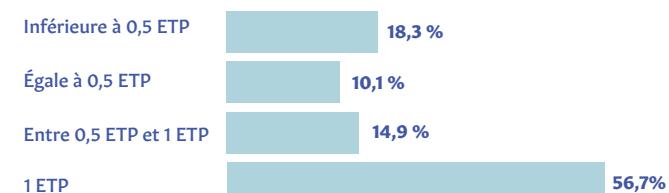
Personnel de direction

Ce sont les directeur·rices, et directeur·rices, adjoint·e·s, et chef·fe·s de service, les assistant·e·s de gestion...



ETP : 2,5 ETP pour
100 places

Proportion des ETP du personnel de direction



Glossaire

ALT : Allocation Logement Temporaire

AOCDTF : Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

APL : Aide Personnalisée au Logement

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

ETP : Équivalent Temps Plein

FCR : Fédération Compagnonnique Régionale

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

FJT-HAJ : Foyer Jeunes Travailleurs-Habitat Jeunes

HAJ : Habitat Jeunes

IML : Intermédiation Locative

MNA : Mineur Non Accompagné

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

Op'Haj : Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PS-FJT : Prestation de Service — Foyer Jeunes Travailleurs

RS-FJT : Résidence sociale — Foyer Jeunes Travailleurs

RH : Ressources Humaines

RSJ : Revenu Solidarité Jeunes

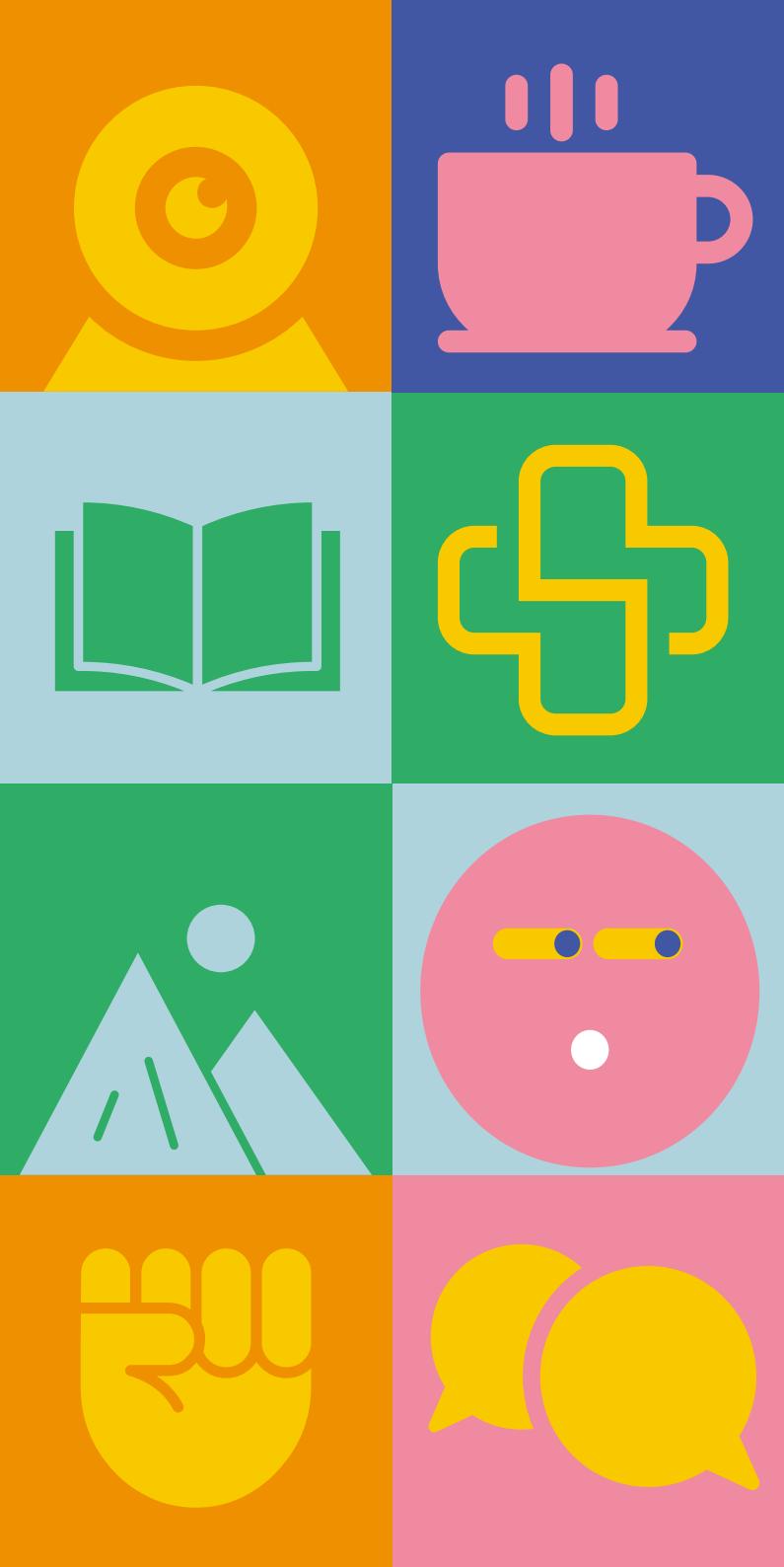
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

UE : Union Européenne

UNHAJ : Union Nationale de l'Habitat pour les Jeunes

URHAJ : Union Régionale de l'Habitat pour les Jeunes



245 rue Duguesclin, 69003 Lyon
uhraj@habitatjeunes-aura.org
04 37 43 45 17
www.habitatjeunes.org
fr.linkedin.com/company/urhaj-aura